

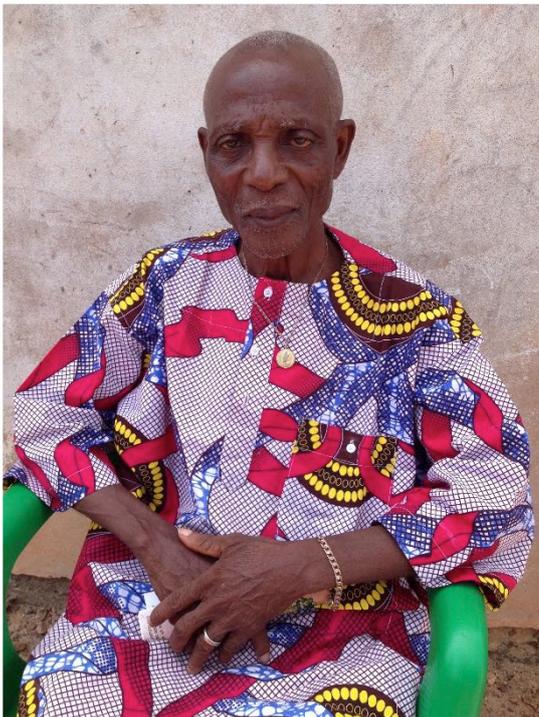


Plan de Développement Local du village de Kossandji

« A l'horizon 2028, dans un climat de paix et de cohésion sociale, Kossandji, Chef-lieu de Sous-Préfecture, industriel, agricole, culturel et touristique pour un développement durable »

Juin 2018

2018-2028



Réalisé avec l'appui du Ministère du Plan et du Développement

Auteurs/Facilitateurs : D. MEA, R. VAUDRY (Nitidæ), B. LOUKOU, D. YAO (MPD)

Table des matières

Liste acronymes	3
Fiche signalétique du village	4
Avant-propos/Remerciements	5
Introduction.....	6
Localisation du village de Kossandji.....	7
Approche méthodologique	9
I. L'Étape préparatoire	9
II. La phase du diagnostic participatif.....	9
III. La définition de la vision et du plan d'actions prioritaires	12
IV. Les stratégies de mise en œuvre.....	12
V. L'équipe de travail.....	12
Historique	13
Gouvernance du village.....	15
I. Organisation du système du pouvoir	15
II. Analyse des parties prenantes.....	16
Etat des lieux de Kossandji	19
I. Population	19
II. Géographie	19
III. Economie	23
IV. Santé.....	26
V. Education	27
VI. Infrastructures	28
VII. Environnement.....	28
VIII. Consommation en énergie.....	29
IX. Sécurité.....	29
X. Us et coutumes	29
XI. Les atouts de Kossandji.....	31
Enjeux et contraintes de développement	32
I. Economie	32
II. Santé.....	35
III. Education	37
I. Infrastructures	39
II. Environnement.....	41
III. Artisanat et tourisme	42
Analyse FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces	43
Vision et orientations stratégiques	44
IV. Vision et orientations stratégiques de la Côte d'Ivoire	44

V.	Vision de développement de Kossandji	44
VI.	Orientations stratégiques de développement de Kossandji.....	44
VII.	Objectifs du PDL et Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales et internationales de développement (PND-ODD)	45
	Plans et programmes de développement.....	47
I.	Programme 1 : Œuvrer pour la cohésion sociale et la sécurité des biens et des personnes	47
II.	Programme 2 : Développer les infrastructures sociales de base (école, centre de santé, électricité, hydraulique...)	49
III.	Programme 3 : Développer d'autres secteurs économiques et améliorer les secteurs existants	56
IV.	Programme 4 : Œuvrer pour la gestion durable de l'environnement et du cadre de vie	59
	Cadre de mise en œuvre et de suivi	61
I.	Cadre de mise en œuvre (PDL)	61
II.	Cadre de suivi-évaluation	62
	Conclusion.....	64
	ANNEXES	65
	Liste des membres du comité d'élaboration	65

Liste acronymes

CDL	: Comité de Développement Local
COGES	: Comité de Gestion
DPS	: Direction de la Planification Spatiale
FFOM	: Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces
INS	: Institut National des Statistiques
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
MEMPD	: Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
MINSEDD	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
MPLP	: Manuel de Planification Locale Participative
ONEP	: Office Nationale de l'Eau Potable
OSC	: Organisation de la Société Civile
PDL	: Plan de Développement Local
PRM	Projet REDD+ de la Mé
REDD+	: Réduction des Emissions des gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Fiche signalétique du village

Nom du village	Kossandji
Sous-Préfecture	Danguira
Département	Alépé
Région	La Mé
Population	4184 âmes, dont 1948 femmes et 2236 hommes
Superficie du territoire du village	154 Km ²
Densité	27,12 hab. /Km ²
Ethnie locale	Attié ou Akyé
Allochtone	Baoulé, Agni, Iobi
Allogène	Malien, Burkinabé, Guinéens
Nom du chef	ASSANDE Achi Prospère
Canton	Néant
Distance chef-lieu (Alépé)	50 Km
Nom du président du CDL	SEKA Olivier
Principales activités	Agriculture

Avant-propos/Remerciements

Le mécanisme international REDD+ a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts. En Côte d'Ivoire, le tout premier projet pilote REDD+ est mis en œuvre dans la région de la Mé et vise également à améliorer les conditions de vie des populations vivant dans sept villages périphériques des forêts classées de Mabi et Yaya : Biéby, Diasson, Mébifon, Kossandji, Mopodji, Allosso I et Aboisso-Comoé

Le Projet REDD+ de la Mé (PRM) est mis en œuvre par l'association Etc Terra - Rongead sous la supervision du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ (MINSEDD).

Ce projet est articulé autour de trois composantes, à savoir i) le développement territorial (Aménagement du territoire et Sécurisation foncière), ii) le développement sectoriel (Agriculture zéro déforestation, Gestion durable des forêts et Reboisement, Energie domestique durable) et iii) la mesure d'impact et l'appui au processus national REDD+.

Dans le cadre des activités dédiées à l'aménagement du territoire, le PRM a proposé aux sept villages précités de les accompagner dans l'élaboration et le début de mise en œuvre de leur Plan de Développement Local (PDL).

Principalement rédigé par Etc Terra-Rongead par le biais de Denis MEA, chargé de mission Aménagement du Territoire, ce rapport constitue l'aboutissement de plusieurs activités initiées depuis le lancement du PRM: de la présentation du processus d'élaboration du PDL à l'élaboration du plan d'action prioritaire en passant par le diagnostic participatif.

Plusieurs personnes ayant été mobilisées à cet effet, c'est ici l'occasion pour nous de leur manifester toute notre reconnaissance.

Nous remercions d'abord les autorités administratives, et en particulier le corps préfectoral, qui ont grandement facilité ce travail sur le terrain et nous ont fournis de nombreuses informations très utiles.

Nous adressons ensuite notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Direction de la Planification Spatiale (DPS) du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et notamment à l'équipe qui nous a accompagnés dans la préparation de ce travail et dans sa mise en œuvre sur le terrain, à savoir Dr. LOUKOU Benjamin et M. YAO Daniel.

Nous remercions également le SEP-REDD+ pour son soutien ainsi que M. YASSI Yassi Franck-Boris, collaborateur bénévole du PRM, pour son apport indispensable à la réalisation de cette activité.

Enfin, nous remercions toute la population de Kossandji pour l'intérêt accordé au projet REDD+ de la Mé en général et à l'Aménagement du Territoire en particulier.

Introduction

L'élaboration des plans de développement local (PDL) dans le cadre du PRM et de la composante "Aménagement du Territoire", doit suivre une procédure.

Pour ce faire, ETC TERRA-RONGEAD et le SEP-REDD+ en Côte d'Ivoire (MINSEDD) ont proposé à la DPS du MEMPD de travailler conjointement à l'adaptation du Manuel de Planification Locale Participative (MPLP) pour permettre l'élaboration de PDL à l'échelle de territoires villageois.

Ce manuel comporte les quatre grandes étapes suivantes :

- Etape 1 : Préparation du PDL
- Etape 2 : Diagnostic participatif
- Etape 3 : Elaboration et validation du PDL
- Etape 4 : Appui à la mise en œuvre du PDL

Le présent rapport constitue le résultat de toutes les activités menées avec les membres du Comité d'élaboration du PDL et la population locale de Kossandji.

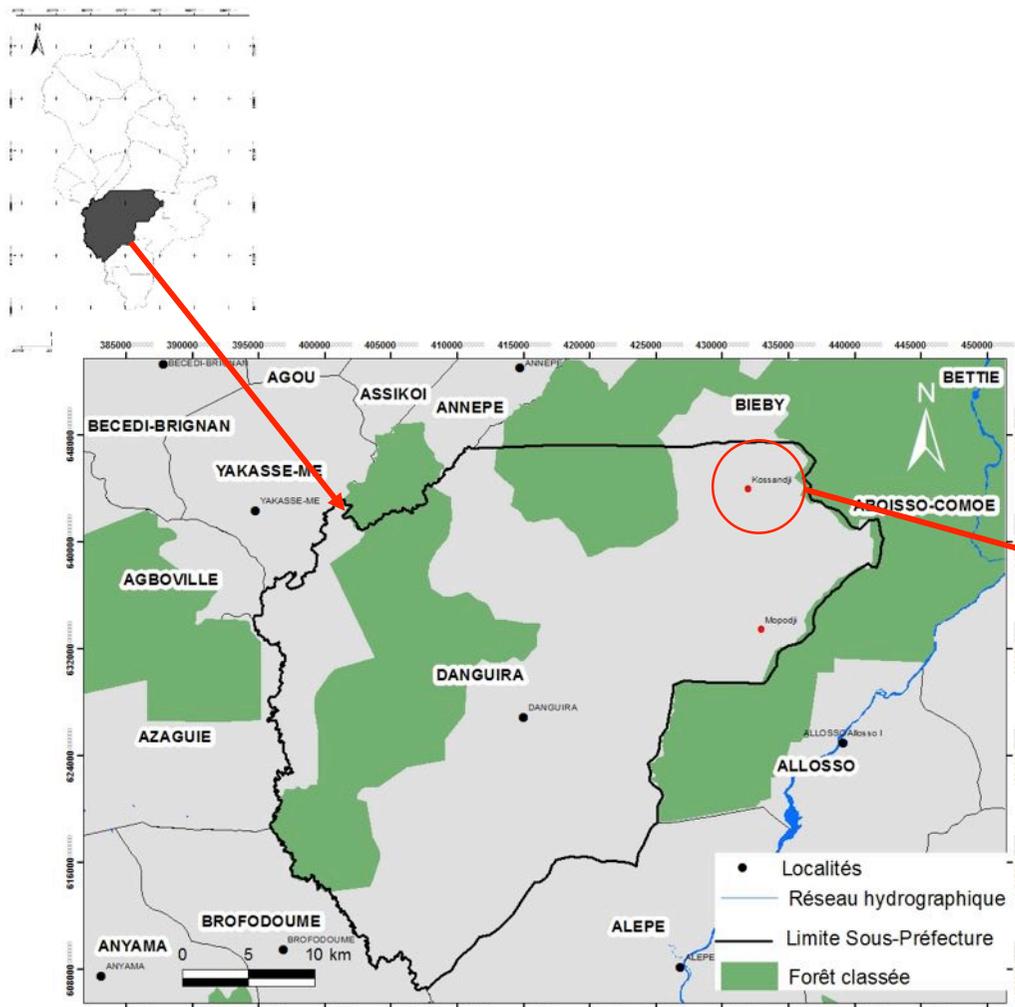
Localisation du village de Kossandji

Kossandji est un village Attié situé dans la Sous-Préfecture de Danguira. Il est situé à environ 50 km d'Alépé en passant par la forêt classée de YAYA et le village de Mopodji. Il fait voisinage avec les localités de Mopodji au sud à 12 Km, Mébifon au Nord à 20 Km et Yapokoi à l'Ouest situé à 12 Km.

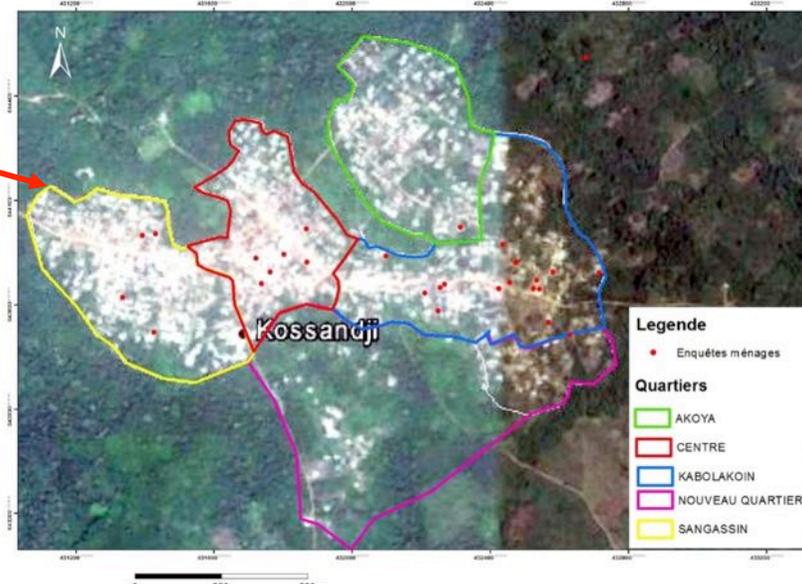
La Sous-Préfecture de Danguira est l'une des Sous-Préfectures que compte le Département d'Alépé. Elle est limitée (voir figure 1) :

- Au Nord par la Sous-Préfecture d'Annépé et Biéby ;
- A l'Est par la Sous-Préfecture d'Aboisso-Comoé et d'Alloso ;
- Au Sud par la Sous-Préfecture d'Alépé et celle de Brofodoumé ;
- A l'Ouest par la Sous-Préfecture d'Agboville, Yakassé-Mé et Azaguié.

Plan de Développement Local de Kossandji- 2018-2028



Carte de la Sous-Préfecture de Danguira (ETCTERRA, 2017)



Vue aérienne du village de Kossandji (ETCTERRA, 2017)

Situation géographique du village de Kossandji

Approche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée est la suivante : l'étape préparatoire, la phase du diagnostic participatif, la définition de la vision et du plan d'actions prioritaires, et les stratégies de mise en œuvre. Pour la réalisation de ce document, la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) et la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ont été utilisées.

I. L'Étape préparatoire

L'étape préparatoire a consisté à mettre en place, les conditions nécessaires de réussite du processus d'élaboration du PDL. Elle a conduit à l'information des autorités administratives et à la sensibilisation des communautés locales en vue de la participation effective des acteurs clés et des populations à l'élaboration du PDL.

En effet, l'élaboration du PDL relève de l'initiative du village représenté par le conseil villageois. Le conseil du village à travers la chefferie a donc convoqué une session extraordinaire du Conseil en vue de délibérer sur l'élaboration du PDL. Ainsi, il a formalisé un comité d'élaboration du PDL composé de toutes les couches sociales du village de Kossandji. Cette décision du Conseil villageois s'est traduite par une lettre d'engagement et un procès-verbal transmis au Sous-préfet de Danguira.

Pour ce faire, une équipe d'élaboration tripartite composée des représentants du village, des organisations de la société civile et des structures administratives a été mise en place.

II. La phase du diagnostic participatif

La phase diagnostic participatif a porté sur la revue documentaire, la collecte de données et l'analyse des données. La revue documentaire a permis à l'élaboration des outils de collecte de données qui s'est appuyé sur les documents disponibles sur internet et auprès des autorités administratives avec lesquelles plusieurs entretiens ont été menés. Aussi, les documents et outils de planification et d'aménagement du territoire ont-ils été exploités en vue de mettre un focus sur le développement local.

La méthodologie de collecte adoptée lors ce diagnostic participatif est la MARP comme nous l'avons signalé plus haut utilisée en cohérence avec la démarche de diagnostic initiée par le Ministère du plan et du développement. La MARP est une méthodologie d'investigation rapide sur le terrain (en milieu rural) pour recueillir des informations riches et fiables par le biais de différentes interactions. C'est un processus informel, systématique, itératif et intensif orienté vers la connaissance du milieu. Cette méthode est exécutée par une équipe multidisciplinaire incluant les populations de la zone d'investigation.

La MARP permet de déceler les caractéristiques du village et sert à réaliser les enquêtes socio-économiques et environnementales menées in situ. Ces enquêtes ont porté sur les besoins et les domaines en occurrence, la population, l'économie, l'environnement, les infrastructures, l'agriculture, l'éducation, la culture, la santé, l'artisanat, le sport et loisir, etc.

Pour ce faire, la MARP mobilise les outils suivants :

- le diagramme de VENN ;
- le calendrier saisonnier des activités de la population ;
- les focus groupes ;
- l'observation directe ;
- la mise en place d'un processus collectif de discussion ;
- les entretiens ;
- la cartographie participative du village.

En effet, tous les problèmes diagnostiqués dans les différents domaines socio-économiques et environnementaux sont traduits dans un diagramme appelé « **arbre à problème** ».

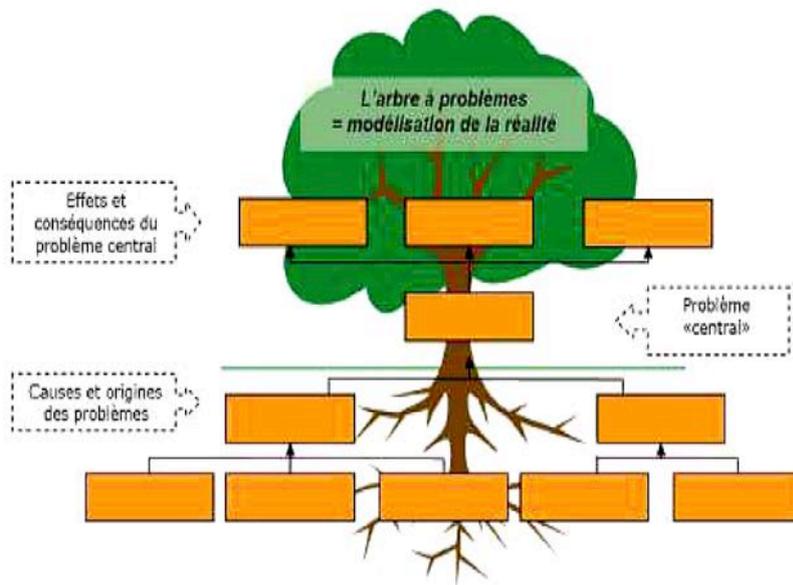
L'arbre à problème permet de schématiser une situation problématique pour mieux l'analyser en hiérarchisant les besoins afin d'aider à formuler les actions considérées comme prioritaires. Avant de démarrer l'exercice, l'animateur rappelle aux participants d'identifier uniquement les problèmes réels existants et non les problèmes imaginaires ou futurs. En plus, les problèmes doivent être décrits par une phrase courte et formulés dans la forme négative. Les animateurs orientent les participants dans un exercice appelé "analyse causale" qui leur permet de distinguer trois niveaux de causes pour chaque problème identifié par eux, comme étant central.

En effet, l'exercice de l'analyse causale permet aux participants d'identifier dans un premier temps, les manifestations de chaque problème central appelées causes directes ou "causes immédiates". Pour chaque cause immédiate, l'analyse permet aux participants d'identifier les comportements humains, les difficultés liées aux infrastructures locales, à la qualité des services sociaux, aux ressources humaines et matérielles, aux procédures de gestion, etc. qui conduisent à ces causes immédiates, appelées cette fois-ci "causes sous-jacentes".

Cet exercice d'analyse causale aboutit, elle-même, à la construction de ce qu'on appelle "arbre à problèmes". Enfin, l'analyse permet aux participants d'expliquer les causes sous-jacentes. Cette explication peut être les pesanteurs socioculturelles, les mentalités, les croyances, une politique nationale, régionale ou communale, l'allocation des ressources, les conflits sociaux, les conditions environnementales, etc. Ces dernières causes sont ainsi nommées "causes structurelles".

Quand tous les problèmes de la liste ont été placés comme causes, les participants les relient par des flèches afin d'indiquer les relations de cause à effet, ce qui conduit

à un schéma appelé "arbre à problèmes". Le problème central représente le tronc de l'arbre et ses causes représentent les racines de celui-ci. Dans cet arbre, les participants devraient être capables de justifier chaque flèche relationnelle en expliquant comment un problème entraîne le problème au-dessus de lui. Les participants déterminent enfin, les conséquences du problème central qui doivent correspondre aux ramifications (feuillage) de l'arbre à problèmes. Ci-dessous une schématisation de l'arbre à problèmes :



Exemple type d'un arbre à problème

(<https://plateforme-palestine.org/Session-1-PROJET-DE-DEVELOPPEMENT>, 2017¹)

Pour ce PDL, cinq (05) focus groupes ont été constitués à savoir, *la chefferie du village, les femmes, le corps*

enseignant, le personnel de la santé et les jeunes. Ces différents groupes ont été consultés de façon séparée et inclusive avec toutes les communautés villageoises (autochtones, allochtones, allogènes). Cette stratégie a facilité les échanges avec les enquêteurs et a permis à ces différentes entités de s'exprimer librement et fournir des informations contradictoires éventuellement. A la suite des villageois, le cap a été mis sur le personnel médical et enseignant. Les données recueillies ont été confrontées pour faire ressortir les problèmes réels du village.

Au niveau de l'analyse des données, la méthode FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et menaces) dite « analyse de cadrage », a été utilisée. Cette analyse s'est concentrées sur les problèmes et l'expérience passées internes (forces, faiblesses) ainsi que sur l'environnement extérieur et l'avenir (opportunités, menaces)². Elle a fait le point des possibilités de développement en se basant sur l'état des lieux. C'est pour cela qu'elle doit avoir lieu lors des premières phases du processus de planification stratégique pour se faire une idée initiale des options possibles.

¹Plate-forme des ONG française pour la Palestine (2017), disponible à l'adresse <https://plateforme-palestine.org/Session-1-PROJET-DE-DEVELOPPEMENT,3610>

²Michaela R., Jasmin R. (2015), Campagne pour mettre fin aux violences faites aux femmes, disponible sur <http://www.endvawnow.org/fr/articles/1180-analyse-ffom-.html?next=1181>, consulté en octobre 2017.

III. La définition de la vision et du plan d'actions prioritaires

La phase diagnostic permet d'aboutir à la phase stratégique par la définition de la vision de développement à moyen et long terme ainsi que les actions prioritaires de développement. Le comité d'élaboration a de ce fait, tenu des séances de travail avec les populations au cours desquelles les populations ont été formées à définir la vision souhaitée (futur souhaité) pour leur village et leurs aspirations en termes d'actions de développement.

Cet exercice a été itératif afin de mieux cerner les enjeux de développement et mieux les traduire en projets de développement. L'approche GAR (Gestion Axée sur les Résultats) a été utilisée pour la formulation du plan d'action prioritaire. Elle a permis d'orienter les différentes interventions vers l'atteinte de cibles de développement et la transparence.

Pour rappel, chaque phase a fait l'objet d'un processus itératif de pré validation et de validation par toutes les parties prenantes et la population lors de séances de travail publiques pour prendre en compte, à chaque fois, les différentes observations et suggestions.

La validation finale du PDL a fait l'objet d'une cérémonie officielle au village présidée par le Sous-préfet avec la participation du Ministère du Plan et du Développement, l'équipe du projet PRM, le Conseil régional de la Mé et les communautés villageoises. Après les discussions, le Président de la séance approuve au nom de l'assemblée représentative, la formulation finale du PDL du village de Kossandji sous réserve de la prise en compte des observations retenues.

IV. Les stratégies de mise en œuvre

Il s'agit d'appuyer le Comité de Développement Local dans la réalisation des actions prioritaires du PDL, notamment : la formation sur la rédaction de projets, la formation à la recherche de financement, formation, le recrutement et au suivi des prestataires et l'actualisation du PDL.

V. L'équipe de travail

L'équipe de travail est constituée :

- des membres du Comité Local de Développement de Kossandji ;
- des agents de la Direction de la Planification Spatiale du Ministère du Plan et du Développement ;
- L'équipe projet PRM.

Historique

La population de l'actuel Kossandji s'est d'abord installée dans un ancien village proche d'Adzopé nommé Bekou-Ahoa, fondé par un certain ANIN, chasseur de son état et originaire d'Assuédji. Il y aurait trouvé les arbres appelés AHOA en Attié qui ont donné le nom à son campement. Constatant que le site était bon, il appela les autres membres de sa famille pour s'y installer. Cinq autres familles les ont ensuite rejoints sur les sites. Ce sont les familles KRINJABO, SOBIDJI (« au bord de la rivière noire »), WOFIA (« la discrétion »), N'GOFIE et la dernière, installée à côté du Kossan nommée KOSSANDJI-SONAN.

Toutes ces familles étaient orientées par la famille ANIN et c'est la danse guerrière, importée de Kodioussou par AKIAPO Kacou de la famille KOSSANDJI-SONAN qui les a rassemblées.

Une guerre éclata ensuite entre la population de Békou-Ahoa et celle de Biéby. La population de Bekou-Ahoa adorait le fleuve Kossan qui n'avait pas encore de nom avant cette guerre et lui adressait des prières pendant les adorations pour que les balles adverses passent à côté de leurs cibles sans les atteindre. En Attié, cela se traduit par « Koéssadji » qui signifie "fais passer à côté". C'est donc ce terme Koéssadji qui a évolué au fil du temps pour donner le nom actuel du village.

Notons qu'à cette époque, le site du village, était sur l'autre rive de la rivière par rapport au site actuel, ce qui s'explique par l'histoire suivante. Pendant la colonisation, la population de Koéssadji a assassiné le colon DURCAS et a subi de fortes représailles. Le village fut incendié ; ce qui conduisit le déplacement de la population sur l'autre rive pour empêcher les colons de les atteindre. Ce second site s'avérant trop marécageux, la population se déplaça encore pour s'installer sur le site actuel une fois l'accalmie revenue.

La rivière était adorée avec une biche blanche, puis avec des singes mais suite à la disparition de tous ces animaux, la rivière Kossan (diminutif de Koéssadji) est adorée avec du mouton. La rivière est adorée les jours « Kui » et « Pitsé », ces jours du calendrier Attié au nombre de 6, et par conséquent sans correspondance fixe avec les jours du calendrier grégorien.

Depuis la création de Kossandji jusqu'aujourd'hui, plusieurs chefs de village se sont succédé (cf liste ci-dessous).

Tableau 1 : liste des différents rois qui se sont succédé

Ordre	Nom et prénom	Période de règne
1	YAPI Kouassi	
2	AMON Aguihoi	
3	EHEUEU Monnet	
4	GUIA GuiaYoman	
5	AKIAPO Yèbè	
6	AGUIE Daix	
7	EHINCHE Dominique	1940-1958
8	ATSIN Kacou Jacques	1958-1963
9	AGUIE Acho Gabriel	1963-1969
10	DAIX Aguié Bernard	1969-1977
11	YAPO Ogoua Marcelin	1977-1982
12	AMON Séka André	1982-1983
13	AKIAPO Akiapo Emmanuel	1983-1983 (7 mois)
14	SEKA Séka Antoine	1983-1989
15	ASSEKE KimouRéné	1989-1997
16	AGUIE Akichi Joseph	1997-2007
17	OHOUE Kouao Antoine	2007-2013
18	ASSANDE Achi Prospère	Depuis 2013

Gouvernance du village

I. Organisation du système du pouvoir

Le système du pouvoir dans cette localité est basé sur les générations³. Chaque génération est au pouvoir pour une durée de 15 ans. Pendant ces 15 ans, un mandat de 3 ans (5 ans auparavant) était donné au chef choisi. Si après 3 ans, son bilan est jugé positif, il peut être reconduit jusqu'à finir les 15 ans de la génération à laquelle il appartient et c'est le tour d'une autre génération. Il existe 3 groupes de génération :

- 1- La génération DJOUGBUN
- 2- La génération M'BECHIE
- 3- La génération GNANDOH

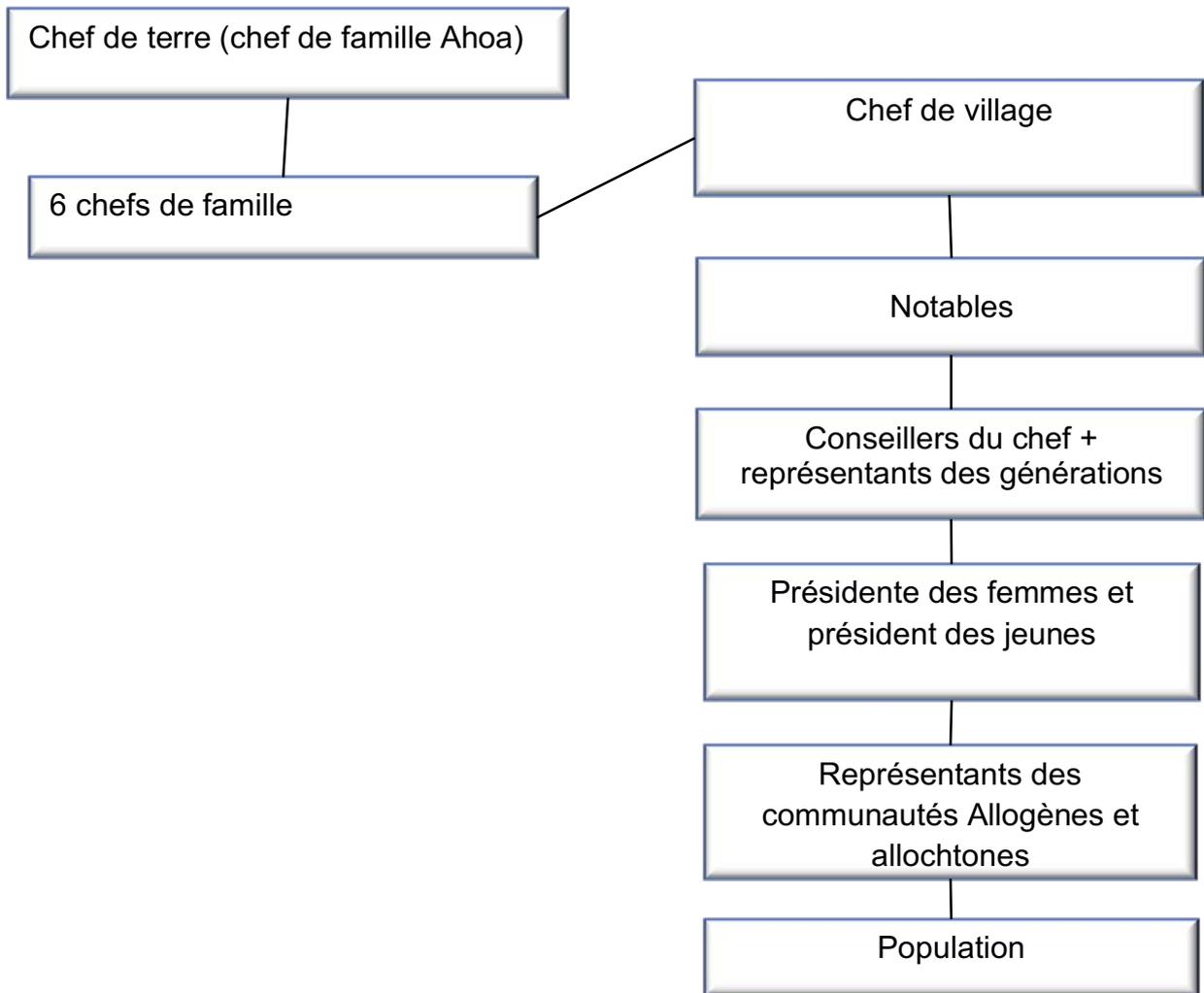
Pour choisir le chef, chaque famille désigne un représentant de la génération considérée. C'est au terme d'une réunion secrète que les chefs des 6 familles du village opèrent leur choix parmi les différents candidats. Le nom de celui qui est retenu est présenté au chef guerrier par les 6 chefs de famille. Les parents de celui-ci seront consultés par le chef guerrier pour avoir leur avis, son épouse étant ensuite consultée.

S'il n'y a pas d'opposition de la part de ses parents et de sa femme, le chef guerrier va chercher physiquement le l'heureux gagnant pour le présenter à l'assemblée. Il devient donc le nouveau chef.

Une fois le chef désigné, les 5 autres familles désignent chacune une personne qui sera nommé notable.

Cependant pour la gestion du village, une équipe regroupant toutes les couches sociales du village a été mise en place (cf organigramme ci-dessous).

³ Système culturel basé sur la classe d'âge



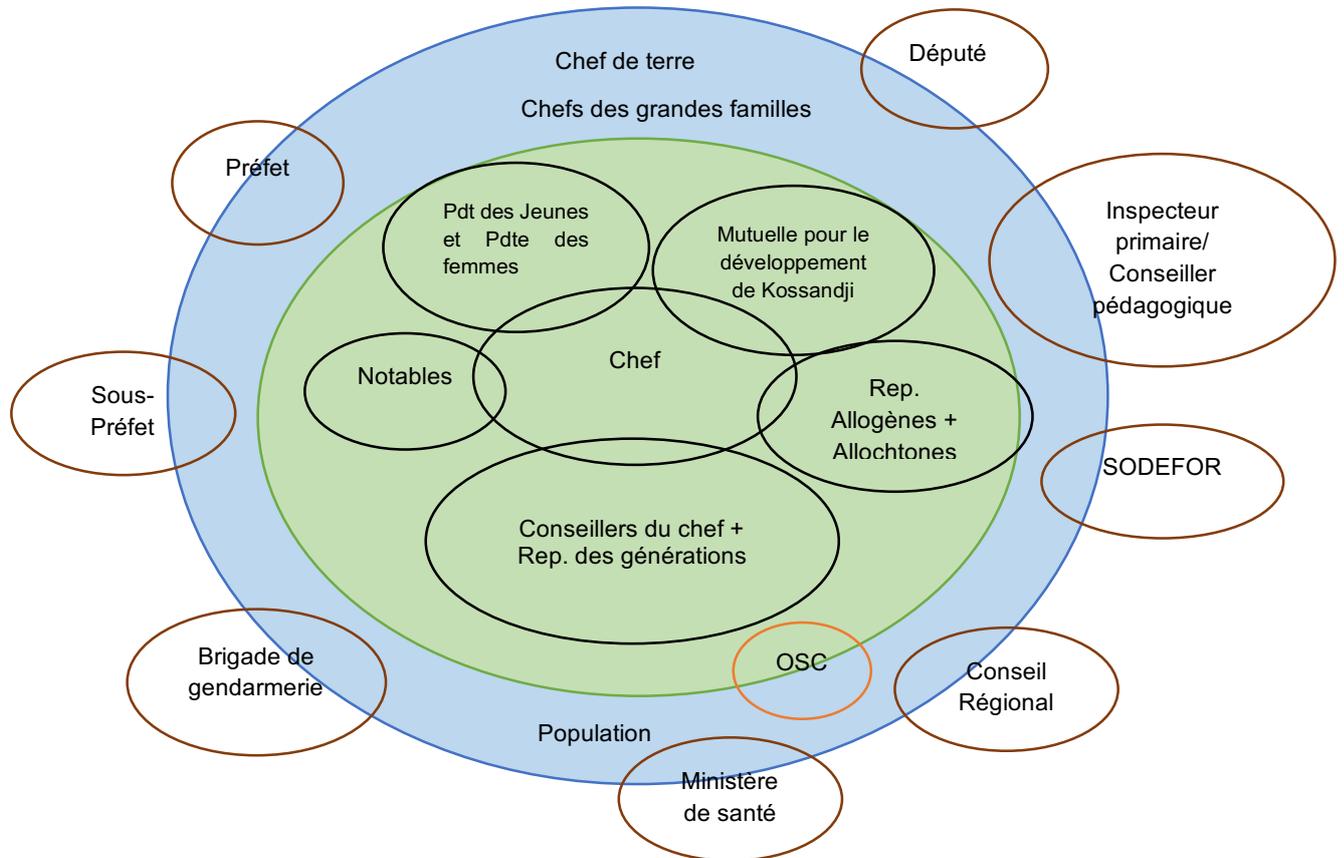
II. Analyse des parties prenantes

Le diagramme de VENN présenté ci-dessous transcrit la relation entre les différentes organisations internes et externes de Kossandji. Nous rappelons que cette figure a été produite par la population elle-même. Il existe un certain nombre de groupements et d'associations dans le village regroupés sous le vocable d'Organisations de la Société Civile (OSC).

Pour la compréhension de la figure, il est important de comprendre les éléments suivants :

- Le cercle vert concerne les différentes entités qui composent le bureau de la chefferie (voir organigramme) ;
- Le cercle bleu englobe le cercle vert et inclut toutes les autres entités du village ;
- Les cercles marrons concernent les entités externes au village ;
- Plus les cercles s'intersectent, quels qu'ils soient, plus la relation est forte.

DIAGRAMME DE VENN KOSSANDJI



Les bonnes intersections des entités du cercle vert traduisent une bonne entente générale au sein du village, ce qui ne doit pas occulter les problèmes conjoncturels actuels.

En effet, depuis un moment, un groupe de villageois ne serait pas d'accord avec le bilan du chef et serait opposé à la reconduction de son mandat qui a pris fin en 2016. Cette situation pose actuellement un problème de gouvernance du village (querelles, tensions, bicéphalisme, mécontentes). Cependant, il faut saluer l'unanimité des populations quant à leur volonté d'aller au développement qui s'est bien illustré lors des réunions dédiées à ce diagnostic participatif, conduit en présence des deux groupes antagonistes.

Il convient aussi de noter que toutes les entités externes figurant sur le diagramme entretiennent des relations plus ou moins étroites avec le village.

Enfin, le positionnement des OSC sur le diagramme illustre le fait qu'elles sont ponctuellement associées aux délibérations et décisions du village.

Toutes ces parties prenantes ont des rôles, des intérêts et des influences qui sont soit synergiques, divergents ou antagonistes qu'il convient de définir afin de mieux

appréhender leurs interactions. Ces relations sont déclinées dans le tableau ci-dessous :

Acteurs	Rôles	Intérêt	Influence
Conseil Régional de la Mé	Promouvoir le développement local ; Mettre en œuvre les projets et programmes de développement	Coordination des actions de développement Confiance des populations	Forte : S'assure de la cohérence avec les orientations au niveau national et régional
Corps préfectoral (Préfet et Sous-préfet)	Administrer le territoire régional et local	Garantir les intérêts de l'Etat Assurer la cohésion sociale et la paix entre les communautés	Forte : S'assure du respect des lois et règlements des institutions nationales Coordonne et supervise les investissements publics au niveau local
Député	Expliquer les lois votées aux populations locales ; Recueillir les aspirations des populations locales	Confiance des populations	Forte : S'assure de la cohésion sociale et du bien-être des populations locales
Services publics déconcentrés (santé, éducation, agriculture, etc.)	Garantir un développement cohérent et harmonieux sur le territoire régional et local ; Garantir l'accessibilité des populations locales aux services sociaux de base	Enjeu pour la politique de développement local Confiance des communautés	Forte : Exécutent les différentes missions régaliennes de l'Etat ; S'assure le bon déroulement des projets et programmes de développement
Sécurité	Garantir la circulation des biens et des personnes	Enjeu pour la politique économique et sociale Confiance des populations	Forte : S'assure de la protection des biens, des personnes et des services
Organisations de la Sociétés Civiles (OSC)	Accompagner les populations dans les actions de développement durable	Enjeu pour la politique de développement durable	Forte : S'assure de la prise en compte des normes internationales de développement durable
Population autochtones	Participer à la vie économique et sociale locale	Amélioration de leurs conditions de vie	Forte : Disposent des données de base (besoins et informations)
Populations allochtones et allogènes		Enjeux économiques Amélioration de leurs conditions de vie	
SODEFOR	Gérer les forêts et accompagner le reboisement	Amélioration du cadre de vie des populations	Peu : pas de programme de reboisement

Etat des lieux de Kossandji

I. Population

Selon le dernier RGPH (2014)⁴ la population de Kossandji a été chiffrée à 4184 âmes, dont 1948 femmes et 2236 hommes contre 3422 âmes en 1998 (RGPH-INS, 1998). Le taux d'accroissement moyen annuel est donc estimé à 1,26%, sensiblement au-dessus de celui de la région de la Mé estimé à 1,97%. Ces chiffres officiels sont un peu critiqués par la population compte tenue de la situation⁵ dans laquelle ces données ont été collectées. Une estimation locale a donc été faite par la population elle-même et donne environ 8000 habitants résidant à Kossandji.

Quant à la Sous-Préfecture de Danguira, la population se chiffre à 38417 âmes selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2014. (RGPH-INS, 2014).

Cette localité est habitée par une multitude d'ethnies venues de la Côte d'Ivoire et d'autres pays voisins.

1. Les Attié

Population autochtone, ce peuple constitue plus de la moitié de la population de la Sous-Préfecture de Danguira.

2. Les Allochtones

Ils sont composés principalement des Abron, venus à la faveur de la forêt préexistante pour le développement des cultures de rente. On y trouve également d'autres ethnies de la Côte d'Ivoire telles que les Baoulé, les Malinké, les Guéré, les Lobi pour ne citer que celles-ci.

3. Les Communautés non-ivoiriennes

Cette catégorie est composée principalement de Burkinabés mais également de Maliens, Guinéens et de Mauritaniens... Ces communautés sont surtout occupées à l'agriculture mais également au commerce.

II. Géographie

1. Relief

Kossandji est sur un terrain plat, ce qui favorise l'extension du village. Cependant dans toute la Sous-Préfecture, existent quelques collines en pente douce. De manière générale, le relief ne constitue pas un frein au développement de cette circonscription.

⁴INS (2014), répertoire des localités, 512p. Disponible sur <http://www.ins.ci/n/>

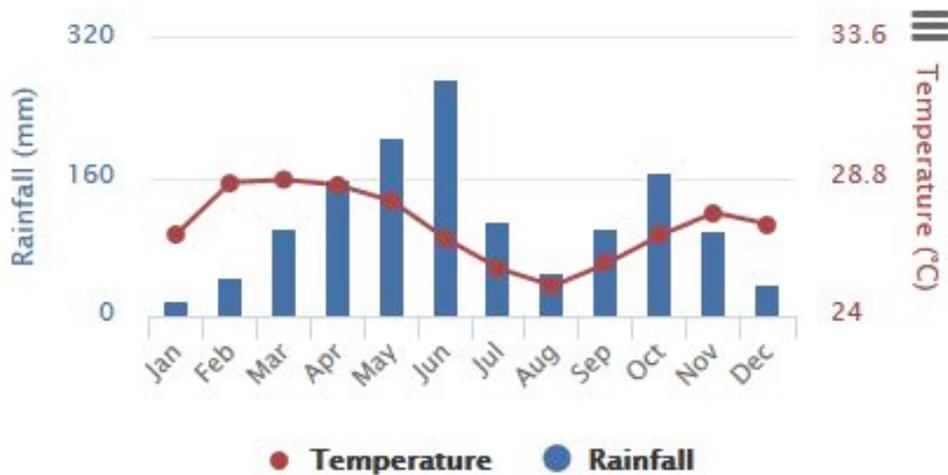
⁵ Situation marquée par la décennie de crise socio-politique qui a divisée les populations villageoises

2. Climat

Le climat de la zone de Kossandji est assimilé au climat de type tropical avec quatre saisons bien distinctes :

- Une grande saison sèche qui couvre la période de décembre à mars.
- Une grande saison de pluie qui part d'avril à juin.
- Une petite saison sèche qui dure de juillet à septembre.
- Une petite saison de pluie de septembre à novembre.

La pluviosité moyenne annuelle oscille entre 1991 et 2015 est de 1374 mm (cf graphe ci-dessous).



Moyennes mensuelles température et pluviosité entre 1991 et 2015

Source : [Portail dédié au changement climatique](http://portail.dedié.au.changement.climatique)⁶(Banque Mondiale)

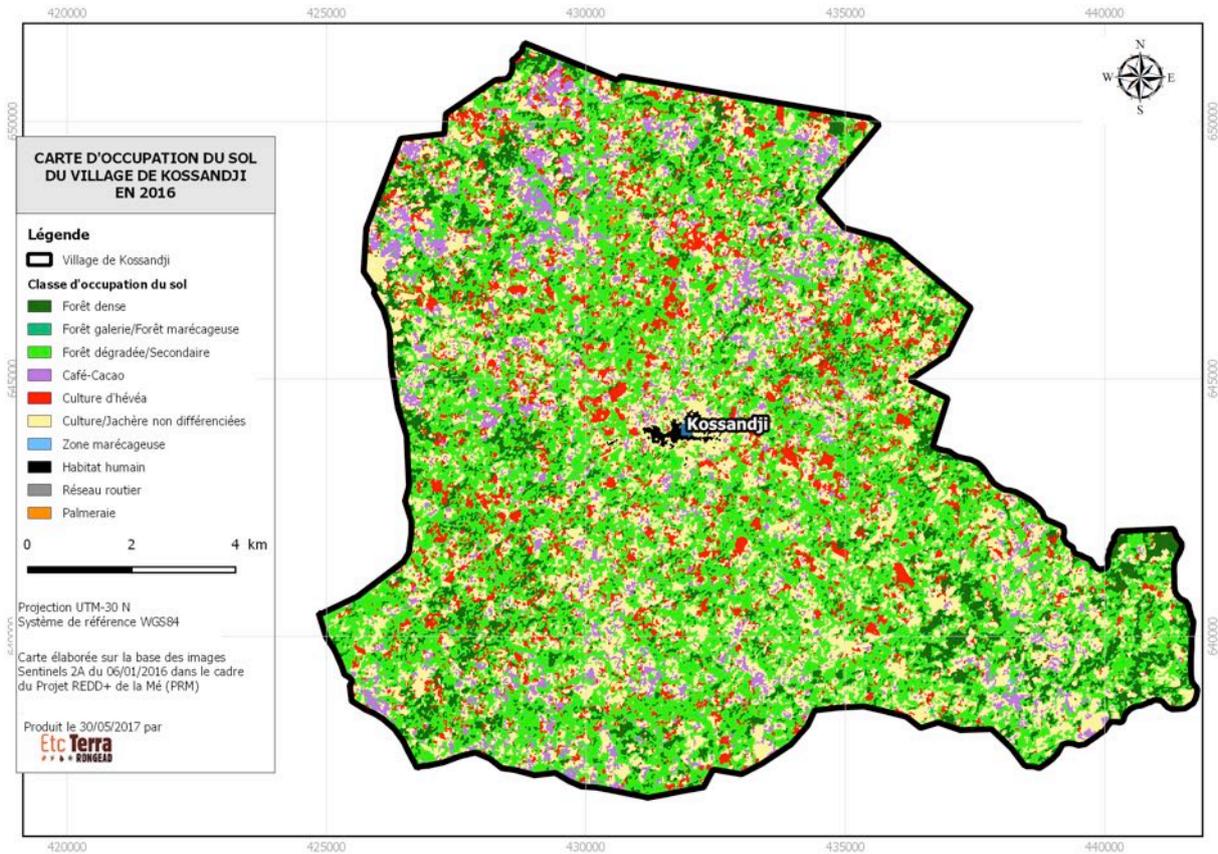
3. Hydrographie

La circonscription de Danguira est drainée par plusieurs cours d'eau. Les principales rivières sont le Mopo et le Kossan qui ont donné leurs noms respectivement aux villages de Mopodji et de Kossandji. A Kossandji, plusieurs rivières drainent sur son territoire villageois. Ce sont pour la plupart des affluents des deux principales rivières Kossan et Mopo. Ce sont entre autres, le Kossanpi, Agbonon, Bossoh, Agbinsoh, Sakounsoh, Poutassoh, Kouahoussoh, Kokpêssoh, Gbakoussoh, Sogbêfê 1 et 2, Sobêssoh, Alébo, Atsagboussoh, Aguié, Belossoh, Sohbi, N'gossan et le Sanobi.

⁶Banque Mondiale (2017), portail des changements climatiques consulté à l'adresse http://sdwebx.worldbank.org/climateportal/index.cfm?page=country_historical_climate&ThisRegion=Africa&ThisCode=CIV

4. Occupation des sols

Pour comprendre l'occupation du sol du territoire de Kossandji, nous nous sommes basés sur les techniques de la télédétection pour produire la carte d'occupation du sol et les statistiques correspondantes (cf. figures 3 et figure 5 ci-dessous).



CLASSE D'OCCUPATION DU SOL	KOSSANDJI	
Forêt secondaire / Dégradée	7 048,51	46%
Culture / Jachère non différenciées	3 908,87	25%
Forêt dense	1 741,72	11%
Hévéa	1 565,74	10%
Cacao-Café	1 108,01	7%
Habitat humain	33,43	0,22%
Zone Marécageuse	6,92	0,04%
Palmeraie	6,50	0,04%
Forêt galerie / Marécageuse	4,80	0,03%
Réseau routier	1,60	0,01%
TOTAL	15 426,10	100%

Le village de Kossandji se distingue particulièrement par d'importantes réserves foncières via la forte présence de forêt dégradée/secondaire (46% des surfaces) et de forêt dense (11% des surfaces) dont la préservation et la valorisation constituent des enjeux majeurs pour le PRM.

Il convient cependant de préciser ici que la surface de plantation de cacao-café est certainement bien supérieure à celle annoncée ci-dessus, compte tenu des difficultés techniques à distinguer sur les images satellites utilisées à savoir :

- Les jeunes plantations plein soleil des autres types de cultures ou de jeunes jachères ;
- Les vieilles plantations agroforestières des forêts dégradées ou secondaires (= vieilles jachères).

5. Cartographie participative

Cette cartographie a consisté en la représentation du chef-lieu du village par la population pour mieux comprendre la perception que celle-ci a de son principal lieu de



Photo 1 : Vue de la carte participative pendant son élaboration

vie. Pour qu'elle soit conduite de manière pleinement participative, l'assemblée a désigné un de leur fils comme dessinateur (cf photo 1 ci-dessus) pendant que tous les participants étaient invités à diriger son travail. Le résultat de cette activité est présenté par la photo 2 ci-dessous.



Photo 2 : la carte participative du village de Kossandji selon la population

Cette carte montre que la population de Kossandji connaît très bien son village et n'a aucune difficulté majeure à le représenter géographiquement. Cependant, en la comparant à la carte produite lors du diagnostic agraire dans le cadre du même projet (figure 1), il ressort une différence entre les limites et les noms des quartiers. Cette cartographie sera reprise (voire affinée) au moment de la définition des activités à inscrire prioritairement au PDL du village.

III. Economie

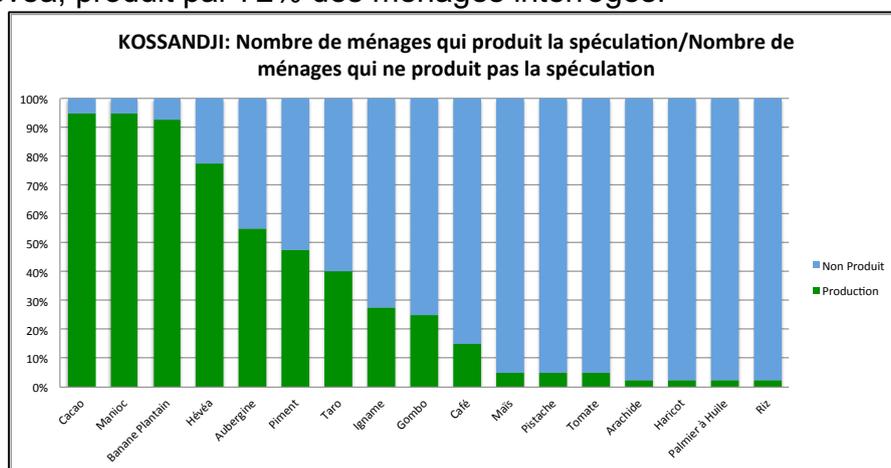
1. Agriculture

L'agriculture constitue la principale activité économique de la population de Kossandji. Largement extraite du diagnostic agraire spécifiquement conduit par d'autres membres de l'équipe du PRM, cette partie présentera les principales productions agricoles du village et leur dynamique actuelle. Elle sera complétée par l'arbre à problèmes issu des échanges avec la population.

a. Productions agricoles principales :

Les spéculations agricoles majoritairement produites par les ménages de Kossandji sont :

- Le cacao et le manioc, produits par 95% des ménages interrogés ;
- La banane plantain, produite par 92% des ménages interrogés ;
- L'hévéa, produit par 72% des ménages interrogés.



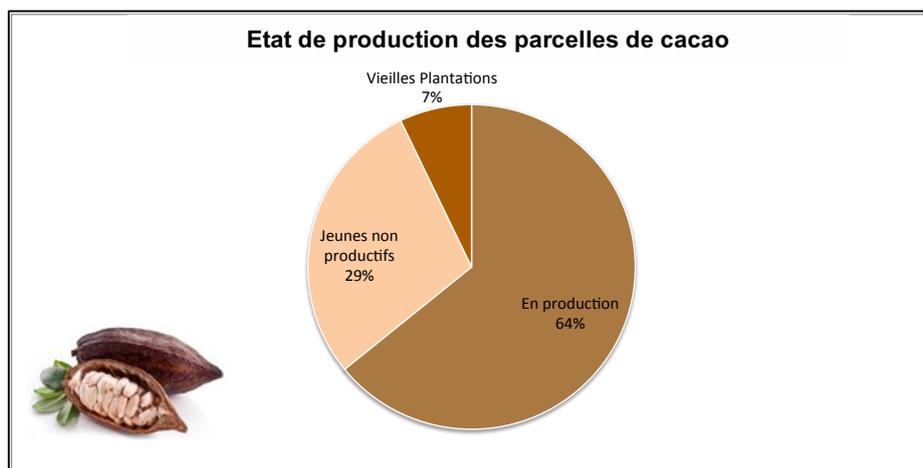
Ainsi, chaque année, la grande majorité des ménages de producteurs de Kossandji produisent du cacao, du manioc, de la banane plantain et de l'hévéa. Ces spéculations sont donc à la base de l'assolement des exploitations agricoles.

b. Dynamique des productions

Cacao

Le cacao couvre 66% des superficies des ménages enquêtés, contre 34% des superficies couvertes par l'hévéa.

Etant donné que le cacao est produit par la majorité des ménages des producteurs (95%) et couvre plus de superficies que l'hévéa, le cacao est donc la culture de rente principale pour les ménages de Kossandji.



Les plantations de cacao sont en majorité (64%) en pleine production.

De plus, presque 1/3 des plantations sont jeunes, pas encore en production. Cela reflète une intention de planting de cacao encore très dynamique chez les producteurs de Kossandji.

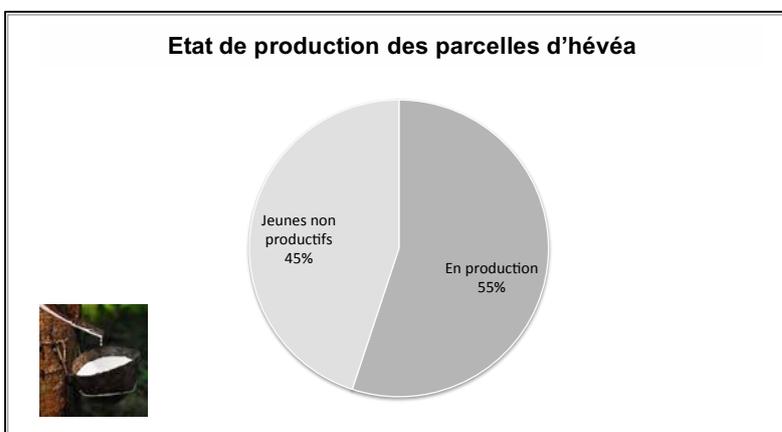
Par ailleurs, seulement 7% des plantations de cacao sont considérées par les producteurs comme vieillissantes. Ces plantations produisent environ 100kg/ha et lorsque le producteur estime que la plantation est trop vieille pour continuer à récolter, il la met en jachère.

Etant donné que la dynamique de planting de cacao est encore bien en place sur Kossandji et que les vieilles plantations sont peu représentées et mises en jachère lorsque le producteur le souhaite, il existe encore une réserve foncière dans le domaine rural de Kossandji, accessible à la majorité des ménages.

Le renouvellement de vieilles plantations de cacao, ne semble donc pas être un besoin prioritaire pour les producteurs.

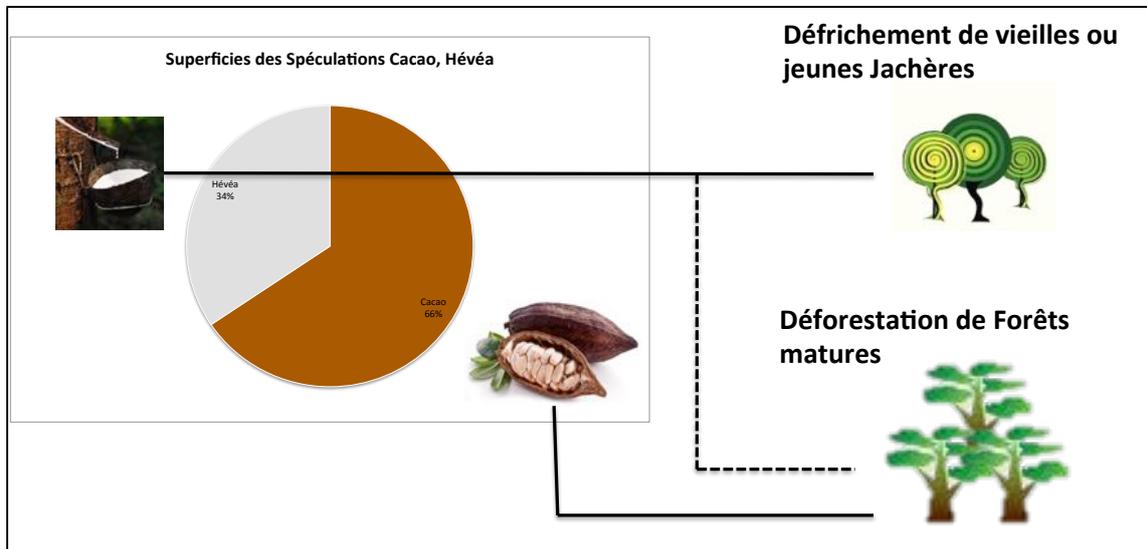
Hévéa

L'hévéa est déjà bien installé dans la zone avec 55% de la superficie plantée en production. On retrouve presque la moitié des superficies plantées en jeunes plantations non productives, montrant une grande dynamique de planting autour de l'hévéa dans la zone. La filière hévéa



est plus jeune que celle du cacao. On ne retrouve pas encore de plantations vieillissantes.

Ces dynamiques de planting de cacao et d'hévéa sur de nouvelles parcelles sont évidemment responsables de déforestation de forêts matures et de défrichage de jachères :



Les plantations de cacao sont plantées après déforestation d'une parcelle de forêt mature tandis que Les plantations d'hévéa sont plantées après défrichage de vieilles jachères qui sont majoritairement de vieilles plantations de café mises en jachère depuis au moins 5 ans.

Dans de rares cas, des plantations d'hévéa sont plantées après un défrichage de forêt mature mais cela demande un investissement beaucoup plus important que celui nécessaire au défrichage d'une vieille jachère. Les producteurs qui réalisent cet investissement sont considérés comme de grands planteurs ou des investisseurs urbains.

Au final, le secteur agricole ne rencontre pas de problèmes majeurs dans le village de Kossandji comme en témoigne l'arbre à problèmes établi avec la population (cf ci-après).

2. Elevage et pêche

La pêche, même artisanale, n'est pas pratiquée dans cette localité malgré les nombreux cours d'eau. Les populations se concentrent uniquement aux travaux champêtres.

Quant à l'élevage, il est pratiqué de manière traditionnelle. En effet, les animaux sont élevés sans suivi au niveau de l'alimentation et de la prophylaxie sanitaire. Ils sont livrés à eux-mêmes et se débrouillent dans la nature. La production est donc très faible pour espérer couvrir les besoins en protéine animale.

c. Principales espèces commercialisées et autoconsommées par les ménages

Les animaux concernés à Kossandji sont les volailles, les bœufs et les moutons. Contrairement à certains villages où on peut toujours trouver de la viande de bœuf sur le marché, la vente des bœufs ou des moutons se fait seulement pendant des fêtes ou des funérailles. La population en général et les restauratrices en particuliers s'approvisionnent à partir de la ville.

Au final, la pêche et l'élevage sont peu développés dans le village et ne participent que très modestement à son économie.

3. Commerce

Le commerce est pratiqué dans ce village. Avec plusieurs boutiques et un marché construit, les populations se retrouvent chaque Jeudi pour vendre ou acheter des produits.

4. Artisanat et tourisme

L'artisanat est pratiqué de manière traditionnelle et se limite d'une part, à la fabrication des dabas, couteaux et autres matériels pour les travaux champêtres par les forgerons et d'autre part, à la fabrication des lits, chaises et autres meubles par le menuisier.

Par ailleurs, le tourisme n'existe absolument pas dans ce village même si l'environnement forestier du village pourrait sûrement être davantage valorisé de même que les fêtes de génération.

IV. Santé

Kossandji dispose d'un centre de santé constitué d'un dispensaire et d'une maternité. Le bâtiment de la maternité étant en construction, celui du dispensaire est partagé avec la sage-femme pour le moment.



Photo 3 : le centre de santé de Kossandji



Photo 4 : un des 2 dépôts de produits pharmaceutiques de Kossandji

Aussi, existe-t-il deux dépôts de produits pharmaceutiques pour les besoins en médicaments.

Au dispensaire, le nombre de visite journalier est estimé à 10 pour un nombre total de 6 lits. A la maternité, le nombre de visite mensuel est estimé à 7 tandis que les accouchements sont estimés à 20 par mois pour La maladie la plus répandue selon l'infirmier est le paludisme, cependant l'anémie sévère est très fréquente chez les enfants.

Pour les besoins en médicament, deux (02) dépôts de produits pharmaceutiques assurent le service.

V. Education

Il y a 3 écoles primaires à Kossandji réparties sur deux sites. Un groupe scolaire de 12 classes avec effectif de 460 élèves. Le nombre de fille est estimé à 225 soit un taux d'environ 50% (48,91 %). Le nombre d'élève par classe en moyenne est estimé à 40 pour le groupe scolaire. En ce qui concerne la troisième école, elle comporte 229 élèves pour 107 filles soit un taux de fille d'environ 50 % également et la moyenne d'élève par classe est estimée à 30. Les enseignants sont logés pour la plupart, soit 16 sur 18 au total.



Photo 5 et 6 : Vue générale du groupe scolaire à gauche et d'un bâtiment de trois classes de la troisième école à droite

VI. Infrastructures

Le secteur des infrastructures concernent les routes, l'hydraulique, l'électricité, la communication et les infrastructures collectives (marché, place publique, infrastructures sportives, etc.)

Concernant l'hydraulique, Kossandji dispose d'un système d'hydraulique urbaine en bon état qui alimente tout le village.



Photo 7 : le château d'eau de Kossandji

Le village est électrifié et est couvert par tous les réseaux de téléphonie mobile disponibles en Côte d'Ivoire. Les routes principales et secondaires ne sont pas bitumées. Mais elles sont praticables en toutes saisons même si c'est plus difficile en saison pluvieuse.

Au niveau des infrastructures collectives, nous notons la présence d'une église catholique, d'une église protestante et d'une mosquée en ce qui concerne les religions.



Photo 8: l'église méthodiste Unie de Kossandji

Un marché moderne où se retrouvent la population locale et celle des campements tous les jeudis pour les échanges commerciaux.

VII. Environnement

Même si, de manière générale, il n'existe pas de site dédié à la décharge des ordures ménagères, le village ne présente pas forcément une image désolante en ce qui concerne le cadre de vie. Aussi, notons qu'il existe dans chaque cour des latrines, donc la défécation ne se fait pas à l'air libre comme dans d'autres villages de la zone.

VIII. Consommation en énergie

Trois sources d'énergie sont utilisées dans ce village. Ce sont le bois de chauffe, le charbon et le gaz butane. Ainsi, pour la cuisson des aliments, les femmes ont plutôt tendance à utiliser le bois de chauffe provenant de leurs champs.

IX. Sécurité

Depuis l'avènement de l'envahissement des forêts classées par des inconnus, il y a des cas d'agression dans le village et même dans les champs. Malgré cette situation, il n'existe aucun comité local de sécurité.

X. Us et coutumes

Les us et coutumes se résument en un ensemble de dispositifs culturels établis par les ancêtres du village. L'usage de ces faits culturels par les anciens fait force de loi dont l'ensemble forme le droit coutumier

Faisant partie du grand groupe Akyé ou Attié, les coutumes de la population de Kossandji s'inscrivent dans celles du grand groupe. Elles se résument aux interdits, fêtes, et mariage décrits ci-dessous.

1. Interdits

Autrefois, il existait des interdits qui étaient respectés par la population. Outre les interdits comme le vol, le viol, l'adultère qui s'inscrivent dans le cadre de la moralisation de la vie publique, d'autres étaient plus typiques au village. En effet, il était formellement interdit de piler la nuit, de traverser la rivière Kossan les jeudis. Pour les femmes en période de menstruation, le Kossan leur était interdit d'accès.

Il est aussi interdit de faire rentrer du cabri vivant dans le village sous peine de graves sanctions. Cependant, pour des cérémonies spéciales, l'autorisation est demandée au chef et à ce moment on peut le faire venir. Toutefois, la viande de cabri n'est pas interdite au villageois.

Aujourd'hui, au grand désarroi des anciens, certains de ces interdits sont moins respectés que par le passé et d'autres ne le sont plus du tout.

2. Fêtes et danses

Comme dans la plupart des villages Attié, la fête de génération appelée le « Yabè » constitue un moment de grandes retrouvailles car elle réunit tous les fils et les filles du village. Cette fête s'étend sur une durée de 2 mois d'Août à Septembre de chaque année. Elle se subdivise en 3 célébrations :

- 1- Le Yabè Tioh (petit yabè)
- 2- Le Yabè yà (yabè moyen)
- 3- Le Yabè Kokoà (grand yabè)

Elles se célèbrent les vendredis. Entre chaque Yabè, il y a un intervalle de 21 jours ou 3 semaines. Cela correspond au 3^{ème} vendredi suivant le yabè précédent.

Pendant ces célébrations, la danse Fokué (danse guerrière) est la seule danse pratiquée.

Pendant d'autres événements heureux ou malheureux, d'autres danses traditionnelles peuvent être pratiquées. Il s'agit, entre autres, d'*Akendé*, *Ndé et le Gomi*, une danse empruntée aux Gouro.

Il y a également la *Gbékangnan*. Danse Mystique et sacrée qui se danse pendant des circonstances spéciales pour éloigner les mauvais sorts. Elle se danse très tard dans la nuit par des initiés loin des regards publics.

3. Mariages

Le mariage dans ce village n'est pas forcé, c'est-à-dire que les choix sont faits de manière délibérée. L'homme qui veut demander la main de sa future épouse vient rencontrer la famille de la femme selon 3 étapes :

1^{ère} étape : le Koko (frapper à la porte)

Cette première étape signifie que l'homme vient frapper à la porte pour signaler sa présence, les bras chargés de 2 bouteilles de Gin (royal) et une bouteille de vin (Valpière). Cette condition est valable pour tous, originaire du village ou non.

A la suite de cette étape, si la famille accepte de donner leur fille en mariage, une deuxième étape s'avère nécessaire pour finaliser le processus du mariage.

2^{ème} étape : la dot

Pendant cette phase, la plus importante, les dons suivants sont exigés du futur mari :

- 2 cuisses de bœuf
- 8 bouteilles de liqueur (Gin)
- 1 litre d'huile de palme
- Du tabac
- 50 tubercules d'ignames (pour le premier mariage d'une femme vierge) et 30 tubercules (pour une femme déjà mariée une première fois)
- 5000 FCFA

Une fois toutes les conditions réunies, le mariage est célébré mais la femme n'a pas encore le droit d'aller habiter chez son mari. Il reste une dernière étape.

3^{ème} étape : demande de la route de la femme

C'est la dernière étape qui consiste à demander officiellement la permission aux parents de la femme pour qu'elle puisse habiter chez son mari. Pour ce faire, une bouteille de Gin est présentée.

4. Citations révélatrices

Plusieurs projets ayant déjà été initiés dans ce village sans jamais aboutir, les sages ont avancé les citations suivantes :

- 1- TSAALA ELE BELOH (tromper quelqu'un n'est pas sage)
- 2- ALE AHUN (Essayons pour voir)
- 3- TOYI BOUSSEPON BOUMAN BOPIN EGUIZE (ne t'approche pas du bagage que tu ne peux pas supporter).

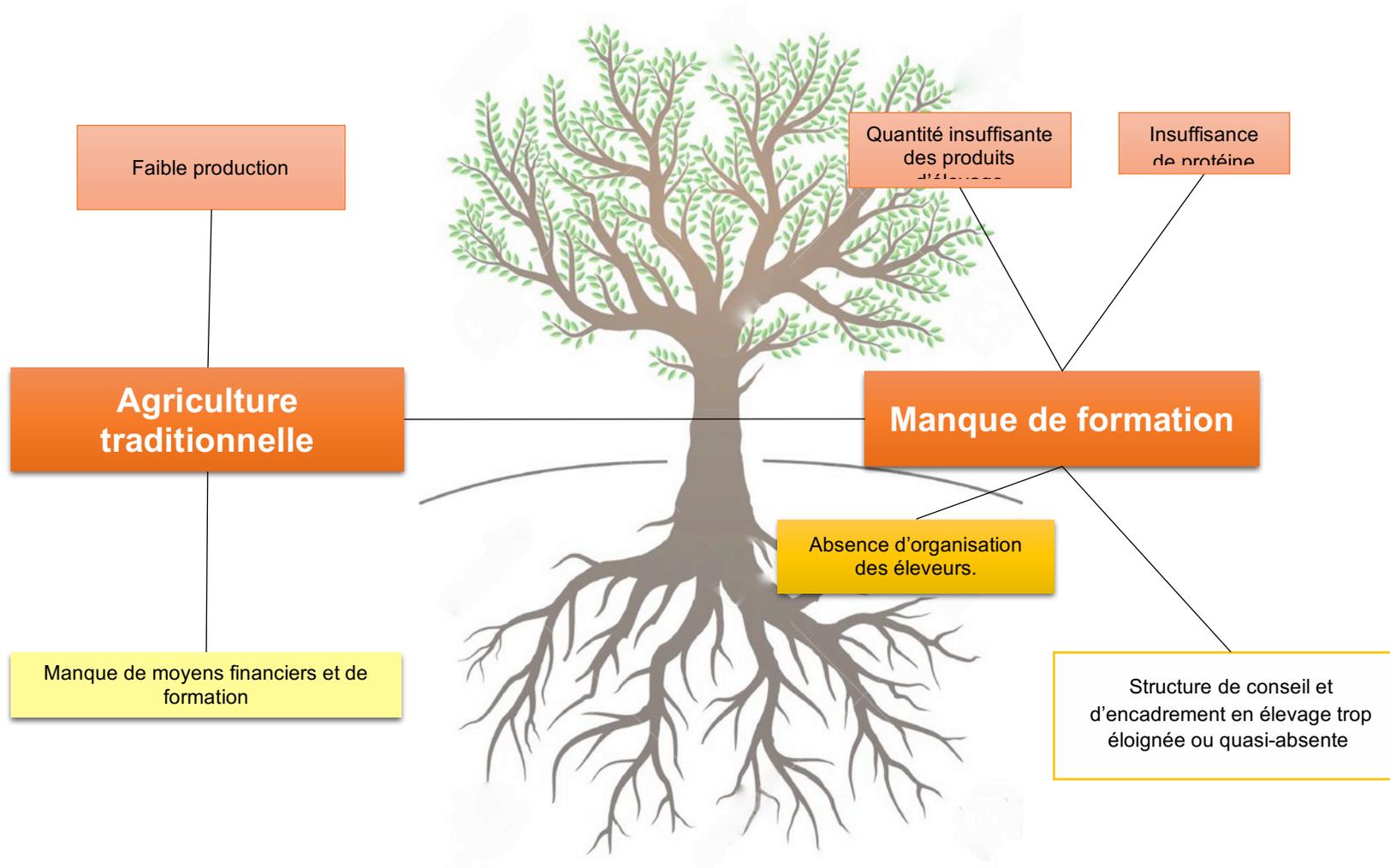
XI. Les atouts de Kossandji

Domaine	atouts
Population	Population nombreuse et cosmopolite
Us et coutumes	La danse Yabè (fête de génération)
Géographie	Pluviométrie abondante Sa situation géographique lui procure une bonne pluviométrie. Ce qui rend les terres fertiles et productrices. Accès au village facile par rapport à sa position géographique : Sa situation au centre par rapport aux autres villages et mêmes des Sous-Préfectures lui permet un accès très facile.
Economie	Agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Faible pression foncière (surfaces forestières encore conséquentes) • Secteur agricole dénué de problèmes majeurs : peu de cacaoyères à renouveler par exemple.
Santé	Un centre de santé, 2 dépôts de produits pharmaceutiques
Education	3 écoles primaires
Infrastructure	Présence de nombreuses infrastructures : 2 églises et une mosquée, présence de système d'adduction d'eau potable, couverture téléphonique, village électrifié
Environnement	RAS
Energie	RAS
Autres	Bonne motivation des populations pour les projets de développement

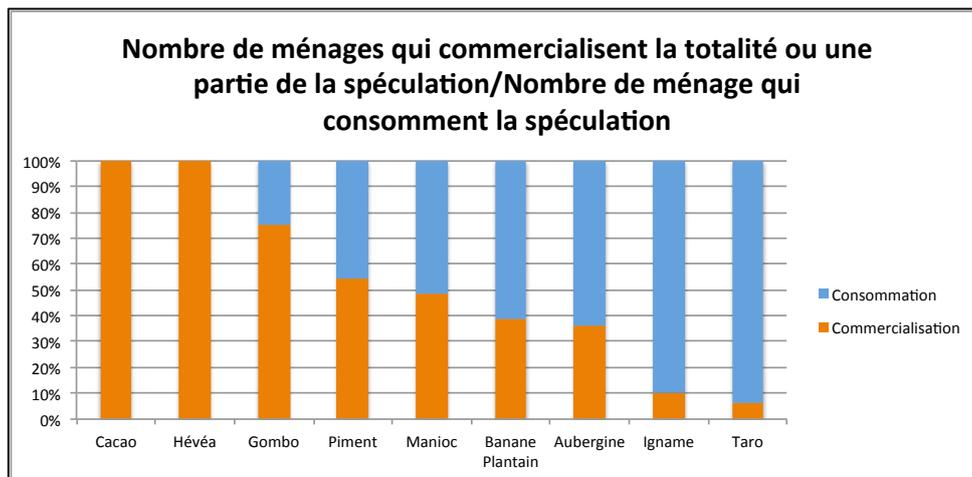
Enjeux et contraintes de développement

I. Economie

1. agriculture-élevage-pêche



2. Commerce agricole



Les spéculations agricoles destinées uniquement à la commercialisation sont le cacao, l'hévéa et le café.

Le gombo et le piment sont majoritairement vendus par les ménages. Ces deux spéculations ont l'avantage de pouvoir être consommées séchées, et/ou transformées en poudre, et donc de se conserver. Les femmes peuvent donc commercialiser ces produits tout au long de l'année lorsqu'elles ont besoin de trésorerie. A la différence de l'aubergine qui n'est commercialisée qu'en frais lors de la récolte.

Le manioc et la banane plantain sont à la base de l'alimentation des ménages. Ces deux spéculations sont donc fortement consommées mais aussi commercialisées sur le marché du village et le marché extérieur. Le manioc est commercialisé frais mais aussi à travers sa transformation en attiéké ou placali. La recette de ces ventes revient aux femmes des ménages qui sont responsables de la transformation. La banane plantain est commercialisée majoritairement par les femmes des ménages qui sont en métayage. La recette de la vente de la banane plantain est partagée entre la femme et l'homme, la production étant gérée par l'homme et la vente par la femme.

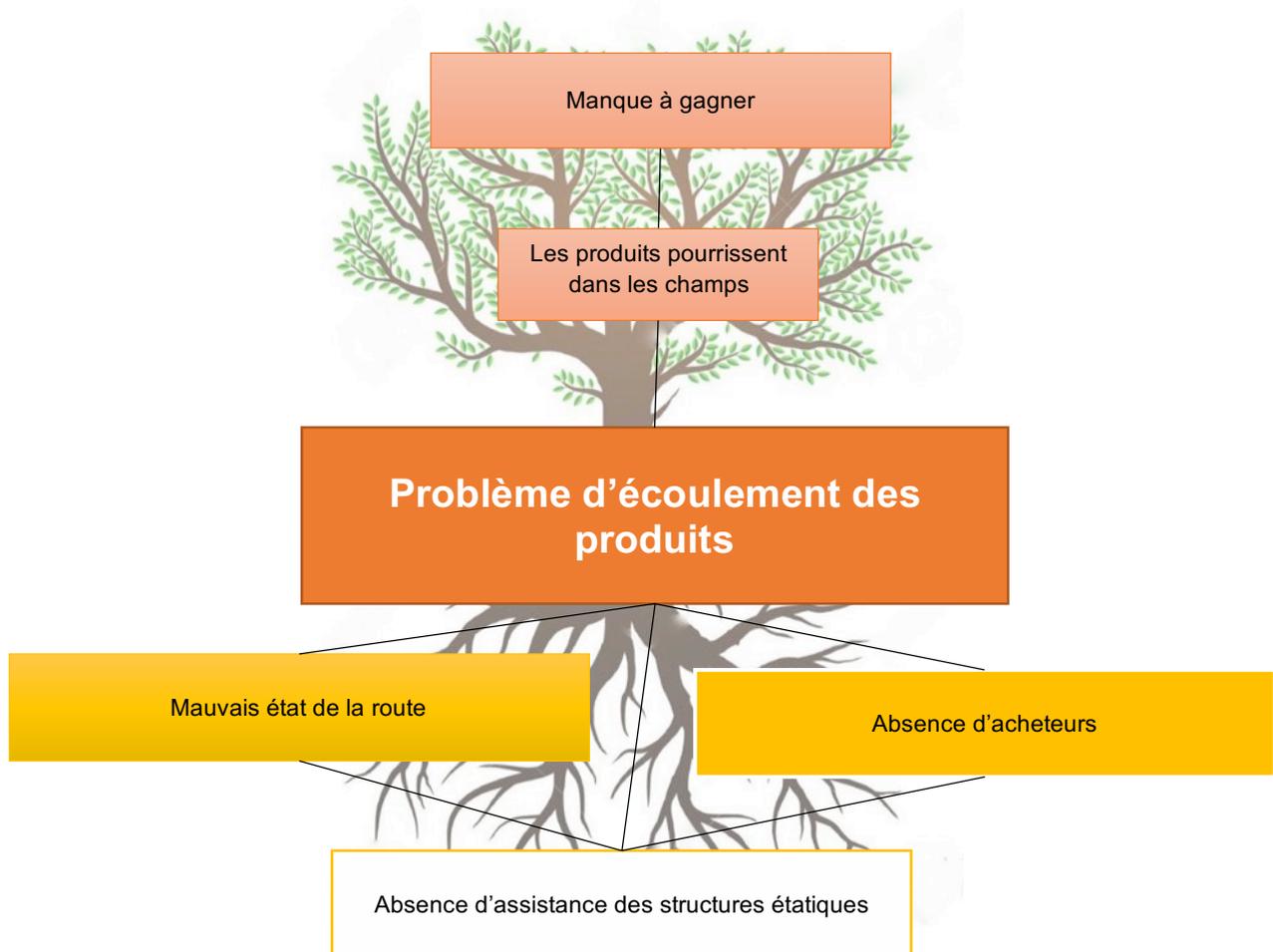
L'igname et le taro sont très peu commercialisés. Ils sont principalement produits pour la consommation des ménages, notamment pour couvrir la baisse de production de banane plantain les mois de Janvier à Juillet. L'igname est produite principalement par les métayers.

Les cultures commercialisées sont donc des cultures pérennes : cacao, hévéa et café. Les producteurs réalisent une production du vivrier dans un objectif d'autoconsommation et, pour une minorité, à des fins de commercialisation (cf § dédié au commerce ci-après).

Si le commerce des produits de rente est fait sans difficulté majeure grâce aux différentes coopératives, le domaine du vivrier, principalement tenu par les femmes

rencontre certains problèmes présentés ci-dessous avec causes et conséquences correspondantes.

Arbre à problème du commerce du vivrier



Le commerce du vivrier est fait de façon individuelle. Il existe une association dénommée « Association des Femmes de Kossandji » (AFK) qui pourrait bien organiser les femmes pour booster l'économie du village à travers ce commerce mais celle-ci rencontre des difficultés dans la mise en œuvre des projets. Selon la présidente (cf. photo ci-dessous), ces problèmes seraient dus au fait qu'elles ne soient pas assistées techniquement et financièrement.

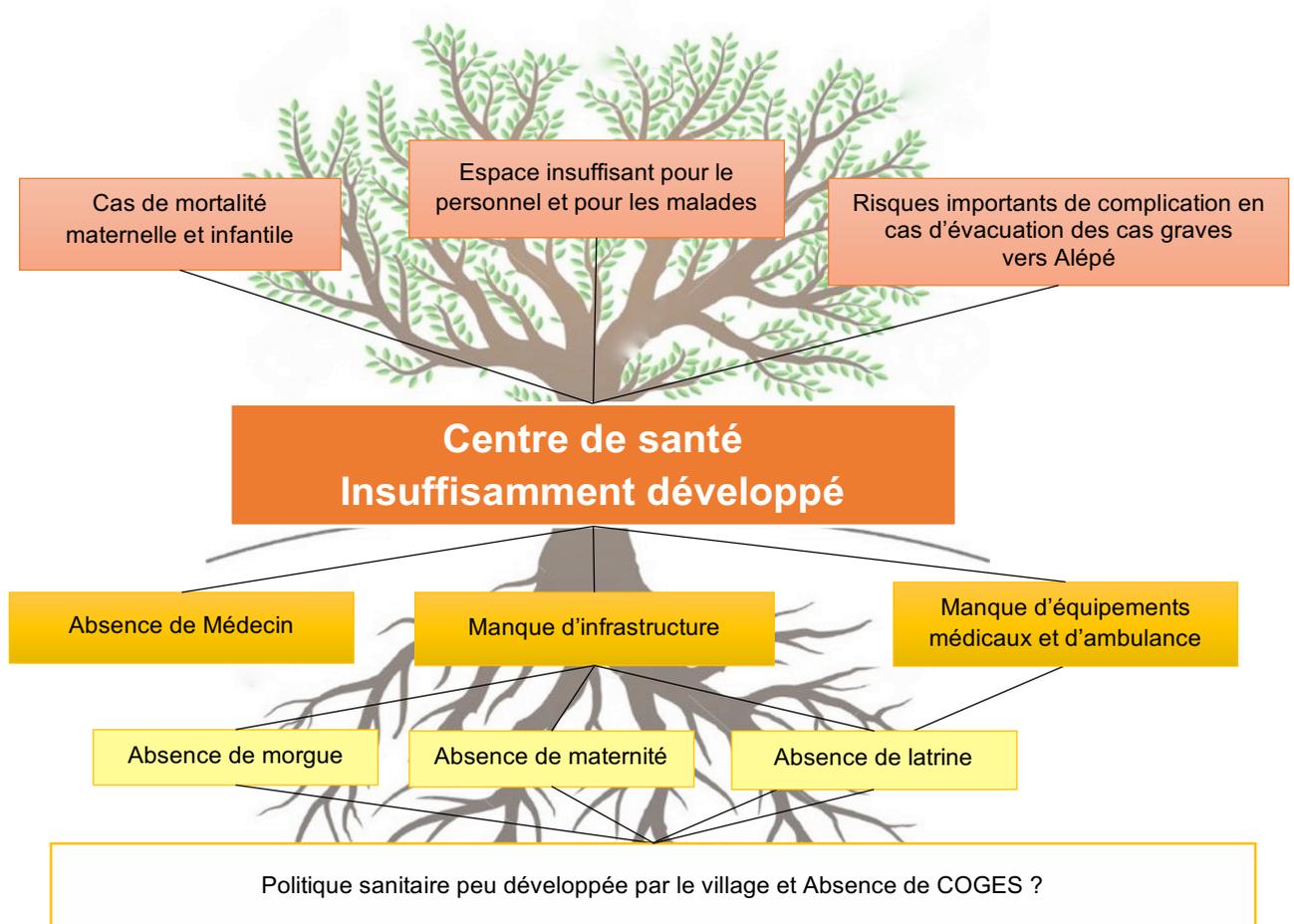
Par ailleurs, le jour du marché, des commerçants venant de la ville interceptent une grande partie des produits vivriers en provenance des campements périphériques pour les acheter et les convoier vers Alépé et Abidjan. Ce phénomène fait que les quelques produits vivriers trouvés sur le marché local sont jugés trop chers par la population. Ce phénomène d'interception de produits vivriers provenant des campements est commun à tout le département d'Alépé



Photo 9 : La présidente (au centre) et des membres de l'AFK

II. Santé

A l'image de la situation de Mopodji, le village voisin, l'équipement insuffisant de l'actuel centre de santé constitue le problème central du secteur à Kossandji. Les causes et les conséquences de ce problème sont présentées ci-dessous.



Pour une population de plus de 4000 habitants, le local actuel s'avère très restreint, notamment parce que la construction de la maternité est encore inachevée et qu'une partie du dispensaire est donc transformée en maternité. A cela, il faut ajouter l'insuffisance du personnel soignant qui n'est composé que d'un seul infirmier diplômé d'Etat, assisté de 2 aides soignants et d'une matrone pour les accouchements. Aussi, pour 10 visites journalières en moyenne au dispensaire et 20 accouchements par mois au niveau de la maternité, le centre de santé ne dispose que de 6 lits, dont 2 transformés en lits d'accouchements. La seule table de soins de l'infirmier n'est pas non plus en bon état (cf. photo ci-dessous).

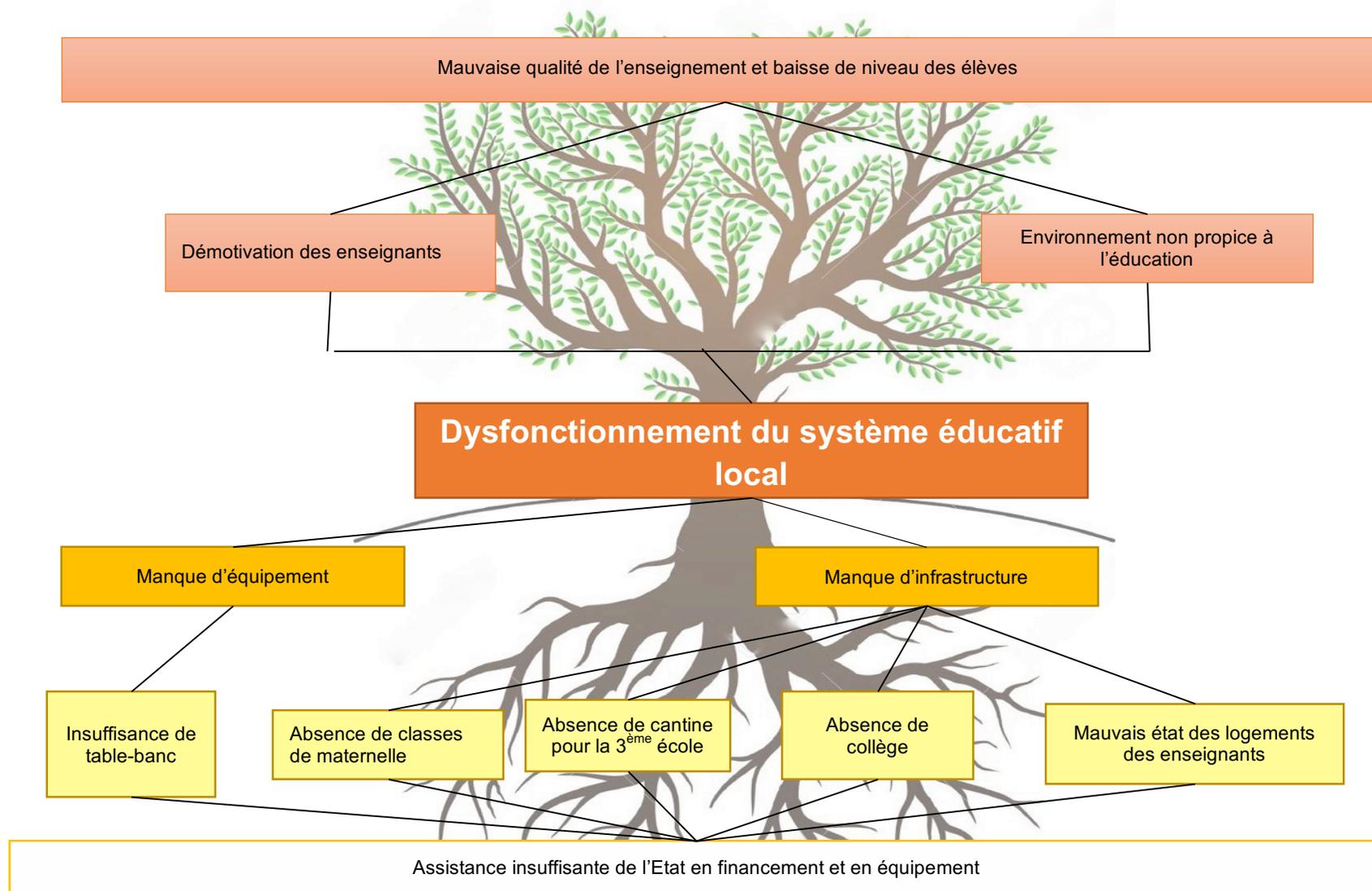
L'autre problème dans ce domaine est l'absence d'ambulance. En effet, les cas graves sont évacués à Alépé, situé à 50km. Les moyens de transport utilisés sont donc des motos ou les véhicules de transport en commun qui ne sont évidemment pas toujours adaptés et accessibles à tous, vu le cout élevé de ce service spécial.



Photo 10 : la table de soin de l'infirmier

III. Education

Le secteur de l'éducation rencontre également de nombreux problèmes au niveau de son fonctionnement. La figure ci-dessous fait l'état de ces problèmes, des causes et conséquences correspondantes.



Le village de Kossandji n'échappe pas à certains dysfonctionnements du système éducatif ivoirien en général. C'est ce qui ressort de toute l'analyse faite des problèmes rencontrés dans ce domaine et de ces conséquences finales : mauvaise qualité de l'enseignement et faible taux de réussite aux examens de CEPE

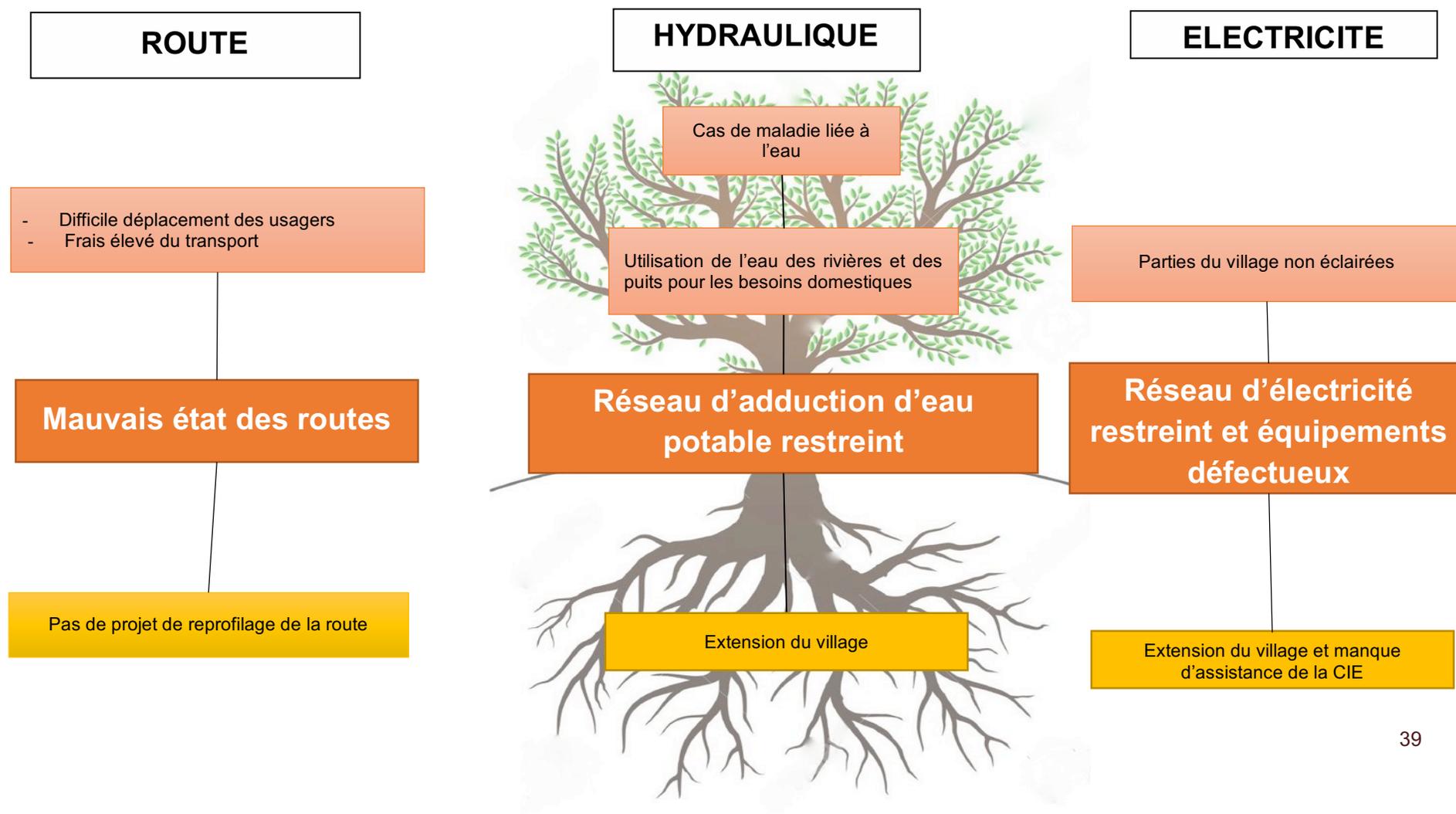
Par ailleurs, alors qu'il compte 3 écoles primaires, Kossandji n'est toujours pas établi en centre d'examen jusqu'à fin 2017. Pendant l'examen de CEPE, les enfants étaient obligés de se déplacer à Koudougou (21 km) pour composer. Cela devient un vieux souvenir car il est désormais érigé en centre d'examen depuis début 2018.

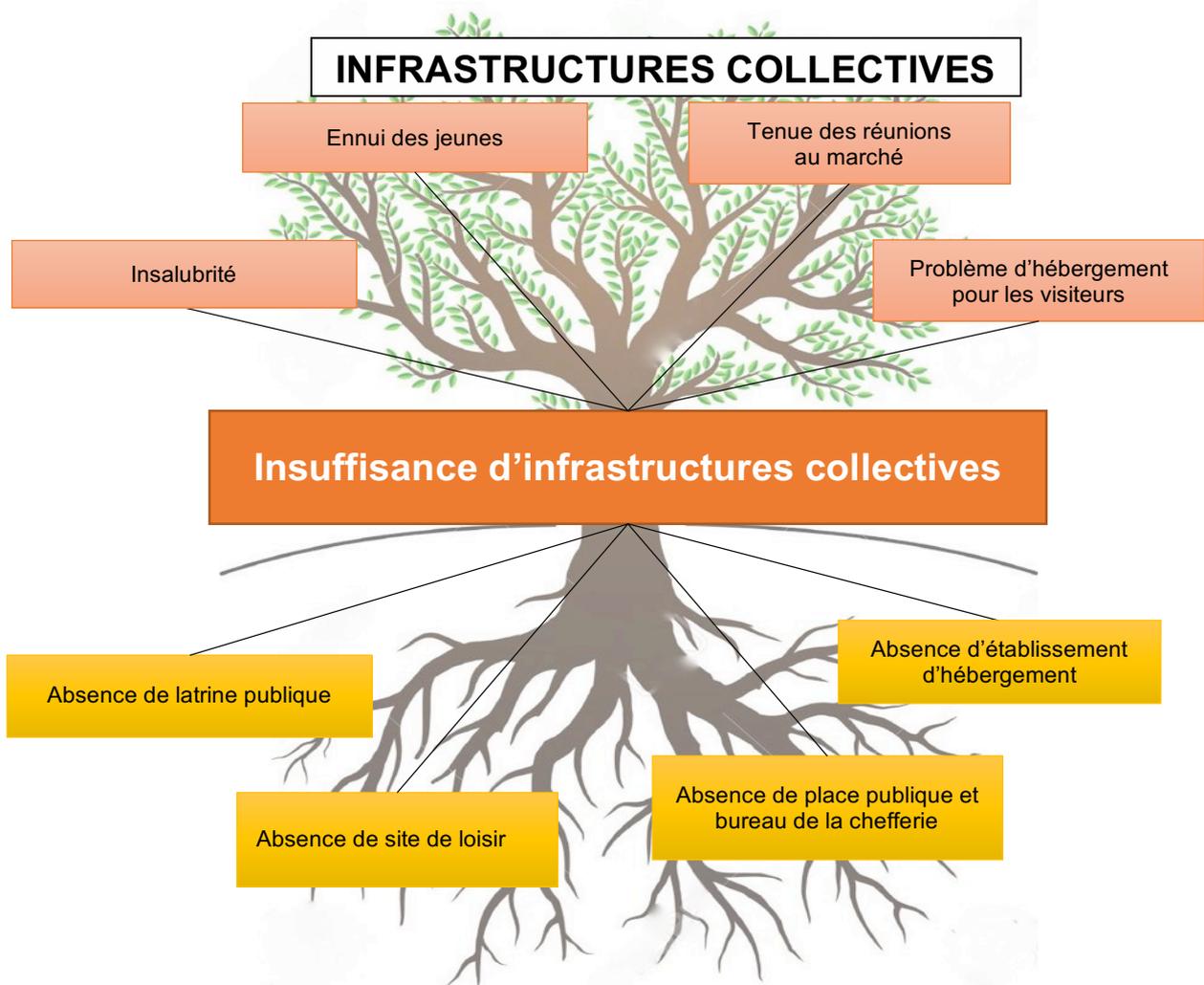


Photo 11 : les bureaux des Directeurs (à droite)

I. Infrastructures

Le secteur des infrastructures concernent les routes, l'hydraulique, l'électricité et les infrastructures collectives (marché, place publique, infrastructures sportives etc.). Les figures ci-dessous présentent les différents problèmes, leurs causes et conséquences.





L'arbre à problèmes précédent montre qu'il y a un réel besoin en infrastructures de base dans ce village.

Les routes en général et celles qui mènent aux champs en particulier sont en mauvais état car les projets de reprofilages sont presque inexistants.



Photo 12 : un poteau incliné

Malgré l'existence d'un château d'eau à Kossandji, l'extension du village fait que certains quartiers ne sont pas approvisionnés. Des demandes d'extension du réseau d'adduction d'eau potable ont été adressées à la SODECI mais sont restées sans suite pour le moment. Dans le même ordre d'idées, la CIE en charge de l'électricité semble ne pas se soucier des préoccupations des villageois. En effet, plusieurs ampoules ne s'allument plus et presque tous les poteaux en bois sont tombés ou dangereusement inclinés (cf. Photo).

Par ailleurs, l'insuffisance des infrastructures collectives présente quelques conséquences

fâcheuses : les jeunes n'ont pas d'espace de jeu ou de loisir tandis que les réunions publiques se tiennent au marché entraînant le déplacement des commerçants dans certains cas.

Enfin, en cas de visite dans ce village, il est difficile de trouver un lieu d'hébergement si ce n'est compter sur l'hospitalité des villageois. En effet, il n'existe aucun établissement d'hébergement.

En conclusion, il apparaît clairement que le développement des infrastructures ne suit pas l'extension actuelle du village de Kossandji.

II. Environnement

Les terres rendent une multitude de services écologiques (absorption et filtration de l'eau, support de croissance, habitat, etc.), mais ce sont des ressources qui se renouvellent très lentement et qui doivent être préservées.

Les différents utilisateurs des terres d'une région dépendent souvent des mêmes ressources foncières, hydriques et forestières. Les décisions prises pour augmenter la production dans un seul secteur sans une coordination efficace avec les autres utilisateurs sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur la disponibilité globale des ressources. Avec une pression croissante sur les ressources naturelles, il existe un réel danger d'épuisement et de déforestation.

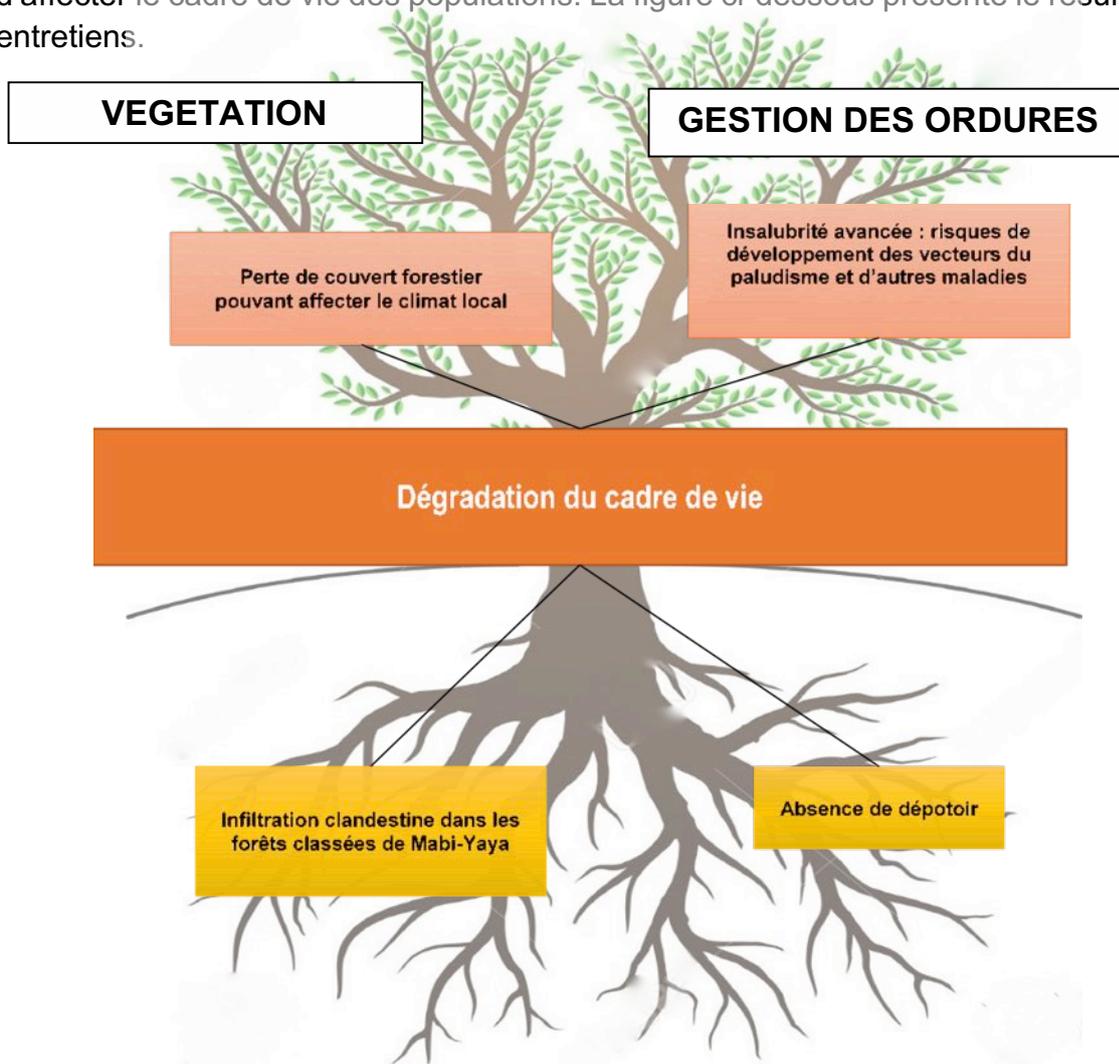
Les changements climatiques demeurent un défi majeur pour tous les pays, eu égard au caractère global et transversal des sources d'émission de gaz à effet de serre et de ses effets sur l'environnement physique, les populations et les activités humaines. Tous les pays de la planète doivent opérer une transition énergétique afin de réduire de manière drastique les émissions des gaz à effet de serre et lutter efficacement contre les effets des changements climatiques. Dans ces conditions, l'ambition du gouvernement ivoirien est d'identifier des projets structurants, lui permettant de réussir sa transition énergétique avec l'appui des partenaires au développement.

Certaines ressources comme les forêts sont indispensables aux organismes vivants ou constituent un facteur limitant dans certains écosystèmes.

Les défrichements incontrôlés sont à l'origine de la destruction de surfaces considérables de forêt dense. Ces défrichements sont effectués au gré de chacun. Ce processus consomme 2 à 3 fois plus de terrain qu'il n'en est nécessaire aux cultures traditionnelles. A cela s'ajoute la mauvaise utilisation des extrants chimiques de l'activité humaine sous toutes leurs formes (substances polluantes, substances nutritives, pollutions microbiologiques, etc.) dans l'air, l'eau et les sols.

La culture du cacao affecte toute la biodiversité floristique et faunique. Les espèces rares ou menacées constituent des indicateurs des changements présents ou passés et témoignent de la fragilité des milieux. Leur disparition étant un phénomène irréversible, elle constitue une perte d'opportunités pour les générations futures.

Les éléments de l'environnement analysés ici sont ceux qui sont susceptibles d'affecter le cadre de vie des populations. La figure ci-dessous présente le résultat des entretiens.



Il faut noter que les forêts classées précitées sont à l'heure actuelle abusivement infiltrées par des "personnes venues d'ailleurs" selon la population. Comme dans tous les autres villages périphériques des forêts classées de Mabi et Yaya, il convient d'ajouter que ces infiltrations peuvent également être facilitées par certains villageois autochtones et par la passivité, voire la complicité de certains agents des eaux et forêts.

Par ailleurs, il n'existe pas de dépotoir fixe dans le village. Les ordures ménagères sont jetées partout dans le village.

III. Artisanat et tourisme

Les artisans gagneraient à rentabiliser le secteur s'ils bénéficiaient d'appuis tels que des formations qualifiantes ou des appuis financiers pour leur permettre d'acquérir des matériels modernes en vue de leur faciliter la tâche.

Du côté du tourisme, la population se doit de mieux communiquer sur les fêtes de génération pour attirer plus de monde externe.

Analyse FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces

ORIGINES INTERNES

FORCES

- Faible pression foncière (surfaces forestières encore conséquentes)
- Secteur agricole dénué de problèmes majeurs : peu de cacaoyères à renouveler par exemple.
- Position au centre de la zone
- Electrification partielle et réseau téléphonique
- Pluviométrie abondante
- Population cosmopolite
- Bonne motivation des populations pour les projets de développement

FAIBLESSES

- Crise au niveau de la chefferie
- Manque de formation et d'appui financier au niveau de l'agriculture et du commerce
- Insuffisance d'infrastructures sanitaires, scolaires et collectives
- Réseaux d'adduction d'eau potable et d'électricité limités
- Accès au village difficile
- Non-respect de certains us et coutumes
- Dégradation du cadre de vie

OPPORTUNITES

- Projet REDD+ de la Mé
 - Elaboration du PDL du village
 - Agriculture : au moins 300 planteurs appuyés sur 700 ha
 - Forêt : 20 propriétaires de forêt appuyés et 70 ha reboisés (si assez de candidats)
 - Foncier : délimitation officielle du village et délivrance de certificats fonciers sur 600 ha
- Intérêt du Conseil Régional à co-financer avec le PRM un projet identifié dans le PDL
- Mesures sociales par ITS :
 - reprofilage de la piste menant à Mébyfon
 - Participation à la construction d'infrastructures socio-économiques
 - Contribution à l'approvisionnement des structures sanitaires en médicaments
 - Implication des populations à la surveillance et au reboisement des forêts classées

MENACES

- Immigration non contrôlée
- Déforestation de la forêt de MABI : conséquences sur le climat local et sur les relations sociales

ORIGINES EXTERNES

Vision et orientations stratégiques

IV. Vision et orientations stratégiques de la Côte d'Ivoire

L'ambition des ivoiriens déclinée dans l'étude prospective « Côte d'Ivoire 2040 » s'énonce comme suit : « **La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde** ». Elle repose sur quatre piliers : (i) la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ; (ii) la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ; (iii) la Côte d'Ivoire, une nation démocratique et ; (iv) la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde.

Le résultat global du PND 2016-2020 se décline en cinq (5) axes stratégiques :

- 1- le renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance ;
- 2- l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social ;
- 3- l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation;
- 4- le développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement et ;
- 5- le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

V. Vision⁷ de développement de Kossandji

En se basant sur les atouts mais également sur les problèmes rencontrés à Kossandji, la population voit le futur souhaité de Kossandji en ces termes :

«A l'horizon 2028, dans un climat de paix et de cohésion sociale, Kossandji, Chef-lieu de Sous-Préfecture, v industriel, agricole, culturel et touristique pour un développement durable»

VI. Orientations stratégiques de développement de Kossandji

Les orientations stratégiques de développement de la localité de Kossandji sont définies à partir de la synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ainsi, les participants se sont donné les quatre (04) axes suivants :

- 1- Œuvrer la cohésion sociale et la sécurité des biens et des personnes
- 2- Développer les infrastructures sociales de base (école, centre de santé...)
- 3- Développer d'autres secteurs économiques et améliorer les secteurs existants
- 4- Œuvrer pour la gestion durable de l'environnement et du cadre de vie

⁷ Ensemble formé par la description du futur, la raison d'être et les valeurs d'une organisation. Elle doit être exprimée de manière claire, synthétique et interpellante pour être appropriable et mobilisatrice

VII. Objectifs du PDL et Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales et internationales de développement (PND-ODD)

Les objectifs spécifiques de Kossandji et les résultats attendus ont été formulés à partir des orientations stratégiques retenues. Ainsi, pour chaque stratégie, des objectifs spécifiques, des résultats attendus ainsi que des indicateurs ont été formulés conformément aux Orientations Stratégiques nationales et internationales (PND, ODD) comme suit dans les tableaux ci-dessous :

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Thèmes centraux/orientations stratégiques Nationales (PND 2016-2020)	objectif de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques		
GOUVERNANCE	Œuvrer pour la cohésion sociale et la sécurité des biens et des personnes	O.S.1 : Réconcilier les deux groupes antagonistes	Axe stratégique 1 le renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance	Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces
O.S.2 : Sensibiliser sur le foncier pour éviter les conflits				
O.S.3 : Associer les autres couches sociales aux prises de décisions				
OS4 : Assurer la sécurité des biens et des personnes				
INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES	Développer les infrastructures sociales de base (école, centre de santé,	O.S.1 : Renforcer les infrastructures scolaires	Axe stratégique 2 : l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social ;	Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Thèmes centraux/orientations stratégiques Nationales (PND 2016-2020)	objectif de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques		
	électricité, hydraulique...)	<p>O.S.2 : Développer le secteur de la santé publique</p> <p>O.S.3 : Equiper le village en infrastructures collectives de base</p>		<p>d'apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</p> <p>Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>
ECONOMIE	Développer d'autres secteurs économiques et améliorer les secteurs existants	<p>O.S.1 : Développer le tourisme et l'artisanat</p> <p>O.S.2 : Améliorer les techniques agricoles et de l'élevage</p> <p>O.S.3 : Créer des meilleures conditions pour le commerce du vivrier</p>	Axe stratégique 3 : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation;	Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
ENVIRONNEMENT	Œuvrer pour la gestion durable de l'environnement et du cadre de vie	<p>O.S.1 : Reboiser les espaces verts et les rues du village</p> <p>O.S.2 : Créer des conditions pour un cadre de vie sain</p>	Axe stratégique 4 : le développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement ;	Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Plans et programmes de développement

I. Programme 1 : Œuvrer pour la cohésion sociale et la sécurité des biens et des personnes

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/ associés	Risques	Chronogramme												
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10			
O.S. 1 : Réconcilier les deux groupes antagonistes																	
R1.1: toutes les familles du village sont réconciliées	Trouver un médiateur neutre pour entreprendre les démarches	L'existence du médiateur	CDL/Roi/autorités administratives	Absence de médiateur													
	Organiser des réunions pour le règlement du problème	Nombre de réunions tenues		Non adhésion des populations au processus de réconciliation													
O.S.2 : Sensibiliser sur le foncier pour éviter les conflits																	
R2.1: des séances de sensibilisation sont organisées	Créer des partenariats avec des services compétents en charge du foncier rural	Nombre de partenariat crée	Bureau de la chefferie/CDL	Absence de partenaire													
	Organiser des séances de sensibilisation	Nombre de séances par ans sur les 3 premières années		Non adhésion de la population													
R2.2: le cadre de règlement des conflits est renforcé	Organiser des séances de renforcement de capacité des membres du Comité villageois de gestion du foncier	Nombre de séances de formation. Nombre de membre de comité villageois formé	Bureau de la chefferie/CDL	Désintéressement de la population Indisponibilité ou insuffisance de fonds Clivage politique													

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/ associés	Risques	Chronogramme																
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10							
R2.3: Des certificats fonciers sont délivrés	Recenser les propriétaires des parcelles	Nombre de propriétaires recensés	CDL/ Bureau de la chefferie																		
	Mobiliser les fonds	Fonds disponibles																			
	Recruter un opérateur (géomètre expert)	Contrat ou protocole d'accords disponible																			
O.S.3 : Associer les autres couches sociales aux prises de décisions																					
R3.1: toutes les couches sociales sont associées aux prises de décisions	Constituer un nouveau bureau regroupant toutes les communautés	Les représentants de toutes les communautés figurent sur le bureau	Bureau de la chefferie/CDL	Exclusion volontaire de certaines couches																	
O.S.4: Assurer la sécurité des biens et des personnes																					
R4.1 : un poste de gendarmerie est installé au village	Formuler la demande est rédigée de l'installation du poste de gendarmerie.	La demande est formulée et adressée aux services compétents	Bureau de la chefferie/CDL	Inéligibilité du village																	
	Installer le poste de gendarmerie	Le poste de gendarmerie fonctionnel	Bureau de la chefferie/CDL																		
	Sensibiliser la population à collaborer avec les agents de sécurité	Le nombre de séances de sensibilisation	CDL/SP/Chefferie/ Ministère de la défense/gendarmerie nationale																		

II. Programme 2 : Développer les infrastructures sociales de base (école, centre de santé, électricité, hydraulique...)

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/associés	Risques	Chronogramme																
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10							
O.S. 1 : Renforcer les infrastructures scolaires																					
R1.1: un bâtiment de trois (3) classes pour le préscolaire est construit au groupe scolaire	Rédiger le projet de construction du bâtiment	Le document projet est disponible	CDL/SP/Chefferie	Indisponibilité des fonds																	
	Rechercher le financement nécessaire	Montant des ressources mobilisées																			
	Construire le bâtiment de 3 classes	Le bâtiment est construit	Opérateur Privé																		
R1.2: des clôtures pour le groupe scolaire et l'école 3 sont construites	Rédiger le projet de construction des clôtures	Le document projet est disponible	CDL																		
	Rechercher le financement	Montant des ressources mobilisées																			
	Construire les clôtures	Les clôtures construites	Opérateur Privé																		
R1.3: une cantine est construite à l'école 3	Rédiger le projet de construction de la cantine	Le document projet est disponible	CDL																		

Plan de Développement Local de Kossandji- 2018-2028

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/associés	Risques	Chronogramme															
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10						
	Rechercher le financement nécessaire	Montant des ressources mobilisées		Indisponibilité des fonds																
	Construire et équiper les cantines scolaires	Les cantines scolaires construites et fonctionnelles	Opérateur Privé																	
R1.5- la construction des 3 logements des enseignants à l'école 3 est achevée	Rédiger le projet	La demande																		
	Rechercher le financement	Montant des ressources mobilisées	CDL																	
	Construire les logements	Les logements construits	Opérateur Privé																	
R1.6 : les logements des enseignants existants sont réhabilités	Rédiger le projet	La demande																		
	Rechercher le financement	Montant des ressources mobilisées	CDL																	
	Réhabiliter les bâtiments	Les bâtiments refaits	Opérateur Privé																	
R1.7 : un centre d'alphabétisation est construit	Rédiger le projet de construction du centre	Le document projet est disponible	CDL																	

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/associés	Risques	Chronogramme																
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10							
	Rechercher le financement	Montant des ressources mobilisées																			
	Construire le centre	Le centre d'alphabétisation	Opérateur Privé/Services compétents																		
O.S. 2 : Développer le secteur de la santé publique communautaire																					
R2.1: la maternité est construite et équipée	Rédiger le projet de construction de la maternité	le document projet	CDL	Inéligibilité du village Non priorisation de la demande																	
	Rechercher le financement	Montant des ressources mobilisées																			
	Construire et équiper la maternité	Les bâtiments construits	Opérateur Privé																		
R2.2: Une ambulance existe à Kossandji	Formuler la demande est rédigée	La demande est rédigée	CDL																		
	Offrir une l'ambulance	Bon de livraison/ Ambulance	Direction générale de la santé	Inéligibilité du village																	

Plan de Développement Local de Kossandji- 2018-2028

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/associés	Risques	Chronogramme															
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10						
R2.3 : le centre de santé est clôturé	Rédiger le projet de construction de la clôture	le document projet	CDL	Non priorisation de la demande																
	Rechercher le financement	Montant des ressources mobilisées	Opérateur privé	Indisponibilité de fonds																
	Construire la clôture	La clôture construite																		
R2.4 : le centre de santé rural est converti en centre de santé urbain	Formuler le la demande est rédigée	CDL	CDL	Inéligibilité du village																
	Accorder la demande	Le centre de santé urbain fonctionnel	Ministère de la santé et l'hygiène publique	Non priorisation de la demande																
R 2.5 : renforcer les capacités du COGES (santé) en PEV, CPN, prévention du paludisme, etc.	Formuler la demande au district sanitaire	La demande formulée	CDL	Non priorisation de la demande																
	Réaliser des séances de formation	Nombre de formations réalisées	Ministère de la santé et l'hygiène publique																	

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/associés	Risques	Chronogramme													
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10				
O.S. 3 : Equiper le village en d'infrastructures (électricité et en système d'alimentation en eau potable)																		
Routes																		
R3.2 : les voies principales reliant le village de Kossandji aux villages voisins et celles menant aux plantations sont praticables en toute saison	Faire la demande et suivre le dossier de reprofilage de la voie Kossandji-Memni via Kodioussou	le bon état du tronçon	CDL/Autorités compétentes/opérateurs privés	Indisponibilité de fond Non priorisation de la demande														
	Faire la demande et suivre le dossier de réhabilitation de la voie Kossandji-Alépé via Mopodji																	
	Ouvrir la Kossandji-Badsadzin																	
Electricité																		
Tous les quartiers du village sont électrifiés	Etendre le réseau électrique	Le nombre de nouveau quartier Connectés	CDL/CI-ENERGIE/CIE	Indisponibilité de fond Non priorisation de la demande														
	Réhabiliter le réseau existant	Le réseau en bon état	CDL/CIE															

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/associés	Risques	Chronogramme																
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10							
Hydraulique																					
R3.2 : l'eau potable est permanente à Kossandji	Réhabiliter et étendre le réseau d'adduction d'eau potable	La bonne qualité du système	CDL /ONEP-CI	Non priorisation de la demande																	
	Réhabiliter les pompes villageoises	Le nombre de pompes réparées																			
Communication																					
R3.3: le village est doté d'un système de communication local	Installer un réseau de mégaphone pour l'annonce des messages aux villageois	Le nombre de mégaphones installés	CDL/opérateur privé	Indisponibilité de fonds																	
Autres infrastructures																					
R3.5 : le village est équipé en infrastructures collectives de base	Construire des latrines publiques	Le nombre de latrine	CDL/Chefferie/Opérateur privé	Indisponibilité de fonds																	
	Construire une place publique avec bureau de la chefferie	Une place publique fonctionnelle	CDL/Chefferie/Opérateur privé	Indisponibilité de fonds																	
	Mettre en place un projet de promotion d'habitats ruraux	Les logements construits	CDL/Chefferie/Opérateur privé	Indisponibilité de fonds																	

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/associés	Risques	Chronogramme															
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10						
	Construire une gare routière		CDL/Chefferie/Opérateur privé																	
Sport et loisir																				
	Mettre en place d'association sportive	L'association est fonctionnelle	CDL	Non Adhésion de la jeunesse																
	Construire complexe sportif	Un complexe sportif fonctionnel	CDL/Chefferie/Opérateur privé	Non priorisation de la demande Indisponibilité de fonds																
	Construire un foyer polyvalent	Le foyer des jeunes fonctionnel	CDL/Chefferie/Opérateur privé																	

III. Programme 3 : Développer d'autres secteurs économiques et améliorer les secteurs existants

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/ associés	Risques	Chronogramme																
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10							
O.S.1 : Développer le tourisme et l'artisanat																					
R1.1: le tourisme est développé à Kossandji	Aménager la forêt classée de MABI et YAYA et le N'to pour le développement de l'écotourisme	Nombre de sites aménagés et fonctionnels	CDL	Absence de partenaires																	
	Valoriser et rénover la fête YABE	La tenue des festivals	CDL/partenaires culturels	Indisponibilité des fonds																	
R1.2: l'artisanat est développé à Kossandji	Former des artisans	Nombre d'artisans formés	CDL/Direction de l'artisanat	Absence de partenaires																	
	Créer un centre artisanal	Un centre fonctionnel	CDL/Direction de l'artisanat	Indisponibilité des fonds																	

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/ associés	Risques	Chronogramme																
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10							
O.S.2 : Améliorer les techniques agricoles et de de l'élevage																					
R2.1 : les planteurs sont formés aux techniques agricoles intensives	Former les planteurs aux bonnes pratiques agricoles	Nombre de planteurs formés	CDL/ Direction régionale de l'agriculture	Indisponibilité des fonds Désintéressement à la formation																	
	Créer une coopérative et plantation de vivriers	Une coopérative et une plantation de vivriers sont créées	CDL/ Direction régionale de l'agriculture	Résistance aux changements de la part des planteurs																	
R2.2: La production agricole est accrue	Régénérer les vieilles plantations de Café et de Cacao	Les rendements ont augmenté	CDL	Indisponibilité des fonds																	
R2.3: une unité de transformation du manioc construite	Rédiger le projet de construction	le document projet rédigé	CDL	Absence de partenaire Indisponibilité des fonds																	
	Rechercher les partenaires et le financement	Montant des ressources mobilisées																			
	Construire l'unité de transformation	L'unité fonctionnelle	Opérateur privé																		

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/ associés	Risques	Chronogramme													
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10				
R2.4 : les jeunes sont formés au métier d'éleveur	Former les jeunes à l'élevage	La tenue de la formation	CDL/ Services compétents	Absence de partenaire Indisponibilité des fonds														
	Mettre en place une coopérative d'éleveurs	La coopérative fonctionnelle	compétents	Désintéressement de la population Indisponibilité des fonds														
O.S.3 : Créer des meilleures conditions pour le commerce du vivrier																		
R3.1 : une coopérative pour la commercialisation des produits vivriers est créée	Mettre en place une coopérative féminine de commercialisation des produits vivriers	La coopérative est fonctionnelle	CDL	Non adhésion de la population														
	Mise en place d'une ligne de crédit	Le compte bancaire disponible	CDL/Structures bancaires	Non accord du crédit														
R3.2: Des acheteurs sûrs sont trouvés	Rechercher et trouver des clients stables	Répertoire des acheteurs disponibles	CDL	Absence de clients stables														

IV. Programme 4 : Œuvrer pour la gestion durable de l'environnement et du cadre de vie

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/as sociés	Risques	Chronogramme															
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10						
O.S.1 : protéger la forêt classée et reboiser les jachères																				
R1.1: la forêt classée de Mabi est érigée en Parc national	Formuler une demande de surclassement de la forêt classée de la Mabi	La demande formulée	CDL/Chefferie	Non priorisation de la demande																
R1.2: les jachères, les espaces verts et le long des rues du village sont boisés	Reboiser les espaces verts et les rues du village	Les travaux de reboisement	CDL/population	Démotivation des populations																
R1.3: la population est sensibilisée sur la protection de la forêt classée	mettre en place une plate-forme collaborative villageoise au niveau de tous les villages périphérique	Nombre de séances tenues	CDL/SODEFOR																	
	Organiser des séances de sensibilisation sur le code forestier et l'importance de la forêt																			
O.S.2 : Créer des conditions pour un cadre de vie sain																				
R2.1 : le cadre de vie du village est sain et agréable	Mettre en place un comité d'hygiène public	Le comité est fonctionnel	CDL	Non adhésion des populations																
	Organiser chaque mois une opération coup de balai	Nombre d'opérations coup de balai organisé	CDL/Population	Démotivation des populations																
	Trouver et aménager un site pour le dépôt des ordures	Le site pour le dépôt des ordures aménagé et fonctionnel	CDL/Population	Non-respect des consignes																
	Assainir les anciens sites de dépôt sauvage d'ordures ménagères	Nombre d'anciens sites de dépôts assainis	CDL/Population	Non-respect des consignes																

Plan de Développement Local de Kossandji- 2018-2028

Résultats (produits)	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Responsable/as sociés	Risques	Chronogramme															
					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10						
	Obtenir un camion vidangeur pour vider les fausses septiques	Un camion vidangeur disponible	CDL/Population	Indisponibilité des fonds																
R 2.5 : Des équipements et matériels de nettoyage , tricycles brouettes , et machettes sont acquis	Formuler la demande au Conseil Régional de la Mé	Accord et rapport de livraison des matériels	CDL/Population	Fonds non disponible																

Cadre de mise en œuvre et de suivi

I. Cadre de mise en œuvre (PDL)

1. La restitution du Plan de Développement Local (PDL)

Pour une meilleure appropriation/adoption du document de PDL par l'ensemble de la population, et une large diffusion de celui-ci, les leaders et les membres du CDL formés envisagent organiser une grande réunion populaire d'une journée. Cette cérémonie de restitution impliquera les membres du projet REDD+ de la Mé, rédacteurs de ce document, des autorités Préfectorales et administratives.

2. Les concertations régulières

Pour mieux travailler ensemble et suivre l'évolution du plan ou programme du PDL, des concertations ou des réunions mensuelles sont nécessaires. A ces concertations, seront associés les responsables des différentes communautés qui vont être sollicités pour jouer un rôle de premier plan dans ce rapprochement. Ces concertations doivent être organisées par les responsables des communautés et les membres du CDL.

3. La mobilisation des ressources financières

Pour la mobilisation des ressources financières, deux démarches seront entreprises :

a. Les cotisations.

Pour la réalisation de certains projets, une levée de cotisation de tous les ressortissants et résidents du village sera sollicitée. Elles vont servir à financer les projets à moindre coût

b. Les recherches de financement auprès des institutions financières.

A ce niveau, une formation des membres du CDL au montage de projets et de recherche de financement est organisée. Donc ils seront outillés pour mobiliser les fonds nécessaires afin de réaliser les différents projets.

4. Le développement de relations avec différents partenaires

La réalisation du Plan de Développement Local (PDL) passe par la recherche et le maintien d'un partenariat avec les acteurs de développement (CR, ONGs etc.). Les apports de ces derniers peuvent être des ressources financières et des expertises techniques qui sont nécessaires au bon fonctionnement des organisations communautaires.

II. Cadre de suivi-évaluation

5. La mise en place d'une organisation appropriée pour les travaux

Pour faciliter le suivi et le contrôle des activités, une organisation appropriée est nécessaire : Il s'agit de créer un Comité de Développement Local(CDL) aura pour mission de veiller à la bonne gestion des infrastructures qui seront construites et/ou réhabilitées.

6. Le suivi et l'évaluation des activités

Le développement et la mise en œuvre du PDL doivent d'une dynamique participative impliquant l'ensemble des parties prenantes, tant du côté des instances gouvernementales des collectivités territoriales de la société civile, des associations et organisations non gouvernementales, des élus locaux, des organisations basées sur la foi, du secteur privé et des communautés. Une implication à toutes les étapes (conception, mise en œuvre, coordination et suivi et évaluation) favorise l'appropriation et l'adhésion des objectifs et résultats attendus du PDL.

La pluralité de catégories d'acteurs exige un dispositif de coordination de suivi et évaluation efficace permettant d'éviter la dispersion des efforts, garantissant l'alignement de tous sur les objectifs et priorités du PDL.

Il est important de suivre et d'évaluer les activités menées afin de rendre compte régulièrement à la population et aux différents partenaires de l'évolution des différents projets qui seront exécutés. Le document du PDL sera évalué annuellement, à mi-parcours et à la fin de l'échéance.

Ainsi, les trois (3) organes chargés d'assurer la coordination et le suivi- évaluation de la mise en œuvre du PDL sont : (i) le CDL, les partenaires au développement, le Conseil Régional/Corps préfectoral

a. Le CDL

Il est le principal organe de conseil et de coordination d'ensemble de la mise en œuvre des projets/programmes d'aménagement du territoire villageois, veillant ainsi au :

- Renforcement des liens et interactions entre les acteurs afin de faciliter le meilleur usage des ressources et minimiser la duplication des efforts ;
- Harmonisation des efforts des diverses parties prenantes jusqu'à la réalisation des objectifs du PDL.

b. Les partenaires au développement

Ils seront encouragés à poursuivre leur aide conformément aux directives internationales. Des tables rondes avec des bailleurs de fonds y comprises les fondations et les organisations internationales non gouvernementales de

mobilisation de ressources, permettront de recueillir les contributions financières complémentaires.

c. Le Conseil Régional/ Corps Préfectoral

Ils représentent le gouvernement et assurent la qualité des dépenses en veillant au respect strict des priorités et des procédures nationales. Dans ce cadre, des contrôles et audits des dépenses seront réalisés selon une périodicité définie. D'autres mécanismes de contrôle seront développés en accord avec les partenaires présents.

Conclusion

Au terme de cette activité qui a suivi une démarche participative, il convient de retenir que **Kossandji jouit d'un niveau de développement relativement correct si on le compare à d'autres villages périphériques des forêts de Mabi et Yaya.**

Il bénéficie ainsi de certaines infrastructures (centre de santé, écoles primaires, marché construit, électrification partielle, réseau téléphonique, etc). Ceci étant, d'importantes besoins supplémentaires ont été exprimés par la population.

Pour améliorer la situation socio-économique, un certain nombre de projets ont été définis en cohérence avec les orientations nationales et internationales. Parmi ces projets, un devra être sélectionné, faire l'objet d'une étude de faisabilité en vue de son financement et de sa réalisation dans le cadre du Projet REDD+ de la Mé, avec le soutien du Conseil Régional.

ANNEXES**Liste des membres du comité d'élaboration**

N°	Nom et prénoms	Titre	Fonction dans le comité	Contacts
1.	M. SEKA Olivier	Président de la MDK	Président	04 70 59 20
2.	M. GBEHI Jean-Claude	Président des jeunes	Secrétaire	05 14 87 61
3.	M. ASSANDE Achi Prospère	Chef de village	Membre	04 83 45 12
4.	M. N'CHO Serge	Représentant de la jeunesse	Membre	04 82 84 09
5.	Mme ATSE Kousoh	Représentante des femmes	Membre	04 53 63 53
6.	M. ATTIN Anin Nestor	Représentants des organisations basées sur la foi	Membre	06 92 40 48
7.	M. EHOUE Simplicie		Membre	45 60 06 77
8.	M. KOUAME Yao Pierre Sévérin	Représentant des communautés allochtones	Membre	55 06 69 92
9.	M. OUEDRAOGO Adama	Représentant de la communauté CEDEAO	Membre	
10.	M. AHOUE Assi Lucien	Représentant d'une Organisation de la Société Civile (OSC)	Membre	
11.	M. ACHEPO Jean-Claude	Représentant des COGES (Comités de Gestion) :	Membre	04 47 40 02
12.		Autres représentants jugés importants localement	Membre	